



HAL
open science

L'occupation du territoire en Savoie et Haute-Savoie au Néolithique

Pierre-Jérôme Rey, André Marguet

► **To cite this version:**

Pierre-Jérôme Rey, André Marguet. L'occupation du territoire en Savoie et Haute-Savoie au Néolithique. Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines , 2019, Numéro spécial consacré aux Actes du XV e Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité de la Préhistoire au Moyen Âge Saint-Gervais (Haute-Savoie) 12-14 octobre 2018, XXIX-XXX, pp. 57-80. hal-02499536

HAL Id: hal-02499536

<https://hal.science/hal-02499536>

Submitted on 5 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES ALPINES

publié par la

Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie

Numéro spécial consacré aux
Actes du XV^e Colloque
sur les Alpes dans l'Antiquité
de la Préhistoire au Moyen Âge
Saint-Gervais (Haute-Savoie)
12-14 octobre 2018
(par les soins de *Joël Serralongue*)

XXIX - XXX
AOSTE 2019

**BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES
ET ARCHEOLOGIQUES ALPINES**

BULLETIN D'ETUDES PREHISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES ALPINES

publié par la

Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie

**Numéro spécial consacré aux
Actes du XV^e Colloque
sur les Alpes dans l'Antiquité
de la Préhistoire au Moyen Âge
Saint-Gervais (Haute-Savoie)
12-14 octobre 2018
(par les soins de *Joël Serralongue*)**

XXIX - XXX

AOSTE 2019

CE BULLETIN EST PUBLIÉ
AVEC LE CONCOURS FINANCIER
DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE
LOI RÉGIONALE N. 79
DU 9 DÉC. 1981
ET SUIVANTES

TABLE DES MATIÈRES

ALESSANDRA ARMIROTTI - Introduction La notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen Âge »	11
MICHEL ABERSON, PHILIPPE CURDY ET LAURENT RIPART - Territoires, frontières et peuples dans les Alpes : quelques réflexions méthodologiques	13
PRÉHISTOIRE	
MAXIME REMICOURT, WILFRID GALIN ET XAVIER DEPARNAY - Les importations de silex blond bédoulien vauclusien dans les Alpes du Nord dans la première moitié du IV ^e millénaire avant notre ère	41
PIERRE-JÉRÔME REY ET ANDRÉ MARGUET - L'occupation du territoire en Savoie et Haute-Savoie au Néolithique	57
GIANFRANCO ZIDDA - Parallelismi culturali e definizione di territorio nel Terzo Millennio a.C. Il caso Aosta / Sion	81
ALESSANDRA ARMIROTTI E DAVID WICKS -Aosta in epoca preistorica e protostorica alla luce dei recenti studi sulla trasformazione agricola del territorio	89
PROTOHISTOIRE	
FILIPPO MARIA GAMBARI E MARICA VENTURINO - Caratterizzazione archeologica e territoriale delle facies culturali piemontesi nell'età del Bronzo finale	105
SILVIA SANDRONE ET JEAN-MARIE STRANGI - La haute vallée de la Roya et la région du Mont Bego (Alpes Maritimes) : culture matérielle archéologique et gravures rupestres comme reflet d'une identité transalpine mouvante	127
MIREILLE DAVID-ELBIALI - Retour vers la <i>Walliser Kultur</i> /Culture du Valais et réexamen critique de la <i>Culture du Rhône</i>	139
LAURIE TREMBLAY CORMIER, DELPHINE ISOARDI ET VERONICA CICOLANI Voisins ou cousins ? Comparaison de deux régions alpines à la frontière franco-italienne à l'âge du Fer	147
PAOLA ALLEMANI E GWENAËL BERTOCCO - Le evidenze funerarie della seconda età del Ferro sul territorio della Valle d'Aosta: analisi dei contesti e dei rituali	169
LUISA FERRERO E MARINA GIARETTI - Il repertorio vascolare del Bronzo Finale nel Piemonte meridionale: verso una definizione del Protoligure	189
LUISA FERRERO E MARINA GIARETTI - La decorazione a falsa cordicella nel Bronzo Finale del Piemonte meridionale	195
STEFANO MARCHIARO - L'habitat de Fossano (CN, Piémont) et la transition Bronze / Fer dans l'Italie du Nord-Ouest.....	201
JEAN-PASCAL JOSPIN - Territoires et statuts de deux peuples alpins à la fin de l'Âge du Fer : <i>Ucennii</i> et <i>Tricorii</i>	207

ROMAIN ANDENMATTEN ET MICHEL ABERSON - Passer, occuper ou contrôler les Alpes poenines à la transition entre l'âge du Fer et l'époque romaine 219

ROMEO DELL'ERA - La valle del Cassarate (distretto di Lugano, Canton Ticino, Svizzera) nell'età del Ferro e in epoca romana 229

ANTIQUITÉ

CHRISTOPHE LANDRY - Le Bas-Chablais celte et gallo-romain, entre cul-de-sac et porte des Grandes Alpes 239

MATTIA BALBO E GIORDANA AMABILI - Colonizzazione e sfruttamento delle risorse nelle Alpi occidentali 259

DORIANE AGASSIS - Territoires, réseaux et systèmes de villes dans les provinces alpines, de la fin de l'âge du Fer aux II^e-III^e s. ap. J.-C. 273

PHILIPPE LEVEAU - Territoires ethniques, territoire civique : les voies romaines et la structuration des territoires dans les Alpes occidentales, le cas des Allobroges 287

ALESSANDRA ARMIROTTI, GIORGIO AVATI E CHRISTEL TILLIER - Un nuovo sito extraurbano concorre a definire il quadro geografico-insediativo del territorio valdostano in epoca romana: il caso di Messigné, nel comune di Nus (AO) 305

JEAN-PASCAL JOSPIN ET LAETITIA VENDITTELLI - Un domaine pastoral borné en Chartreuse : celui des *Auei* 319

JOËL SERRALONGUE - Décision impériale de borner la frontière entre les Ceutrons et les Viennois An 74 de notre ère 325

YANN BONFAND - Le Pic de Luc. De l'occupation du Haut Empire au bastion des Alpes de la fin de l'Antiquité 333

MOYEN-ÂGE

MATHIAS DUPUIS ET VINCENT BUCCIO - De la cité antique au diocèse médiéval : Senez et son territoire entre Antiquité et Moyen Âge 343

GABRIELE SARTORIO E ANTONIO SERGI - La gestione del territorio di Villeneuve nel Medioevo tra vie di terra e vie d'acqua: il caso del *rastellum aque* 353

MAURO CORTELAZZO - Castelli e territorio: mutamento e formazione del paesaggio medievale valdostano nell'XI secolo. Una prima riflessione 371

CHRISTOPHE GUFFOND ET ALAIN MELO - La construction et l'évolution d'un territoire montagnard : l'alpage de Sales à Sixt-Fer-à-Cheval (Haute-Savoie) - XII^e-XXI^e siècles 383

ROXANNE CESARINI - L'administration du territoire d'une communauté bas-alpine à la fin du Moyen Âge : l'exemple des activités pastorales à Tende au XV^e siècle 401

FULVIA BUTTI - Definire uno spazio per 1200 anni: le mura romane di Como 413

ALESSANDRA ARMIROTTI - Conclusion « La notion de territoire dans les Alpes de la Préhistoire au Moyen Âge » 421

Les contributions au présent volume n'engagent que leurs auteurs et non la Société Valdôtaine de Préhistoire et d'Archéologie. Celle-ci n'a pas soumis les présentes contributions à un comité de lecture et ne se prononce pas sur la qualité des contenus du volume.

L'OCCUPATION DU TERRITOIRE EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE AU NÉOLITHIQUE

PIERRE-JÉRÔME REY¹ ET ANDRÉ MARGUET²

Cette contribution se propose de dresser un premier état des lieux sur la question de l'occupation du territoire au cours du Néolithique dans l'espace recouvert par les deux départements savoyards. Présentant une géographie et une géologie contrastées, ce secteur offre une grande variété de milieux qui constituent un terrain particulièrement favorable pour aborder l'adaptation des populations néolithiques à la montagne alpine. Une large compilation de données, proche de l'exhaustivité, permet de distinguer des sites, des indices de sites et de nombreuses trouvailles isolées constituées principalement de lames de hache polies et de silex taillés. Les sites et indices sont classés suivant quatre grandes catégories de contextes d'implantation : palafittes, milieux ouverts, positions dominantes et grottes ou abris sous roche. La répartition spatiale puis altitudinale de ces données permet de mettre en évidence trois zones de polarisation des occupations. Des différences nettes, et qui se maintiennent dans le temps, sont visibles dans la répartition des divers types de sites entre chacun de ces territoires. Pour finir, quelques éléments d'interprétations sont évoqués et discutés à la lumière des connaissances et des modèles d'exploitation du territoire proposés dans les régions voisines.

1. LE CONTEXTE NATUREL ET LES DONNÉES UTILISÉES

1.1. Géologie, végétation et climat

Le territoire des deux départements savoyards se caractérise par un relief contrasté, marqué par un substrat géologique organisé en lanières orientées sud-ouest / nord-est (fig. 1 et 2). Une zone de faible altitude, bordée à l'ouest par le cours du Rhône, est constituée de collines molassiques plaquées de moraines, généralement inférieures à 800 m, et de chaînons calcaires comme le Salève, le Vuache ou le Mont du Chat qui atteignent 1100 à 1500 m d'altitude. Plusieurs grands lacs subalpins occupent des ombilics d'origine glaciaire et de larges terrasses fluvio-glaciaires s'étendent sur la rive sud du Léman. À l'est de cet ensemble, se développe une ceinture de massifs calcaires (Chartreuse, Bauges, Bornes-Aravis, Chablais, Haut-Giffre) culminant entre 1800 et 2500 m. Ils sont délimités par des cluses et des vallées souvent assez larges, dont le fond reste bas en altitude. Le lac d'Annecy s'engage dans l'une de ces vallées qui sépare les Bauges des Bornes - Aravis. On rentre ensuite dans les Alpes internes, caractérisées par une bordure étroite de massifs granitiques (Lauzière, Beaufortain, Mont-Blanc et Aiguilles Rouges), puis par une zone à la géologie plus complexe où alternent schistes lustrés, flysch et socle cristallin. L'altitude augmente progressivement pour atteindre ses maximums entre 3500 et 4800 m le long de la frontière et dans le massif de la Vanoise. Les Alpes internes sont traversées de quelques grandes vallées (Maurienne, Tarentaise, Beaufortain, Arve) orientées grossièrement est-ouest et qui donnent accès à une multitude de cols permettant les communications avec les versants suisses et italiens ainsi qu'avec les vallées de la Romanche et de la Durance vers le sud. Le fond des grandes vallées alpines se relève très progressivement, passant par exemple de 400 m environ vers Albertville à 820 m à Bourg-Saint-Maurice, ou 1060 m à Modane, à proximité de la crête frontière.

Ce relief accusé et ces variations du substrat géologique forment une mosaïque de milieux marquée par une stratification verticale de la végétation. Les variations d'ensoleillement entraînent des fluctuations climatiques saisonnières fortes et contraignantes et un contraste entre les versants ubac et adret. Enfin, la répartition des précipitations est très inégale (fig. 3) : les massifs calcaires subalpins, les massifs cristallins externes et les sommets de la Vanoise sont extrêmement arrosés, alors que les fonds des vallées de Tarentaise

¹ Membre associé Umr 5204 Edytem.

² Conservateur honoraire du DRASSM.

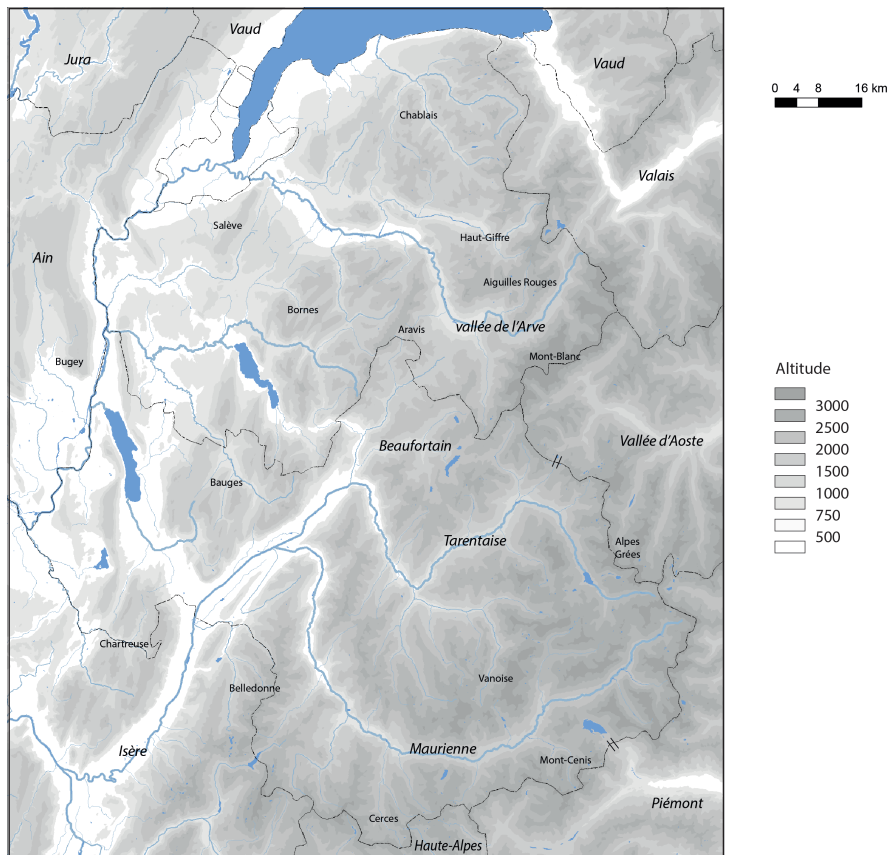


Fig. 1 - Carte géographique de la zone étudiée. Dans le texte, le terme d'avant-pays est employé pour désigner un ensemble qui recouvre les collines molassiques, les chaînons jurassiens ainsi que les massifs subalpins et les cluses qui les partagent.

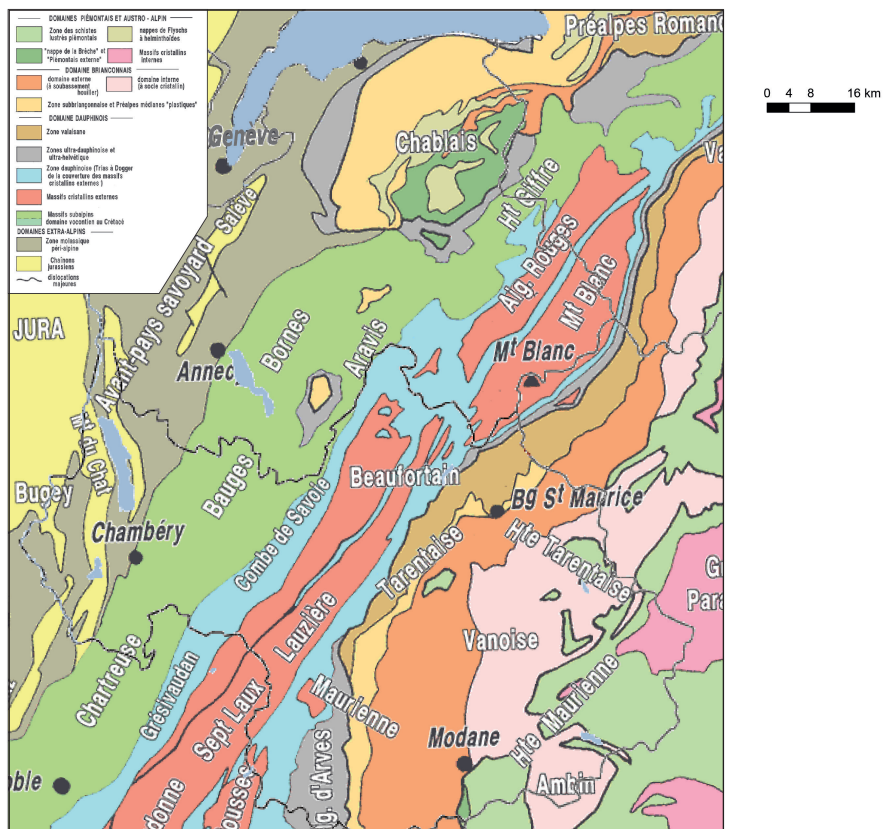


Fig. 2 - Carte géologique simplifiée des deux départements savoyards, extraite de GEOL-ALP (<http://www.geol-alp.com>), par Maurice Gidon.

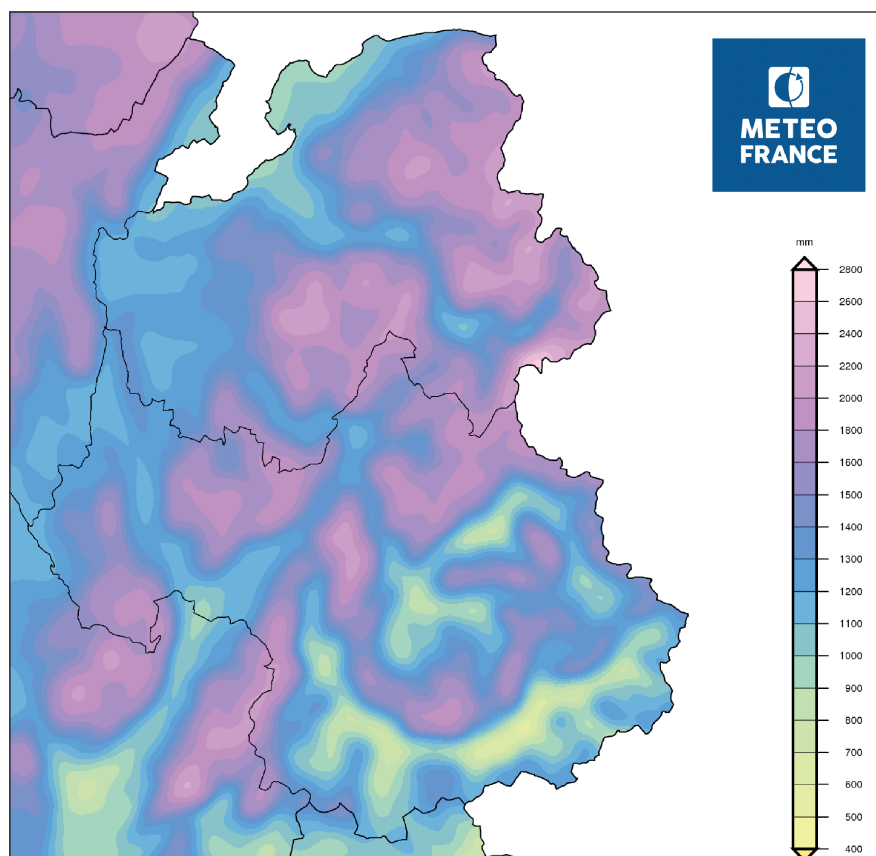


Fig. 3 - Moyenne annuelle de référence 1981–2010 des précipitations dans les deux départements savoyards. Données Météo-France – DCSC Toulouse, Alain Brisson et Annick Auffray.

et de Maurienne sont très secs. On retrouve cette situation, un peu atténuée, au sud de la Combe de Savoie et sur les rives du Léman.

1.2. Le corpus de données

La compilation des données archéologiques est issue de travaux d'inventaires de longue haleine publiés (Rey et Thirault 1999, Marguet et Rey 2007, Rey 2015, 2016a et 2016b pour les principaux) ou en cours de publication. Ce travail, aujourd'hui quasi exhaustif, inclut les sites de la rive gauche du défilé de Pierre-Châtel à Virignin (Ain) et deux objets découverts sur le plateau du col du Petit-Saint-Bernard du côté valdôtain de la frontière. L'ensemble des mobiliers des deux départements a été revu, ce qui donne une certaine solidité aux propositions de datations que nous utilisons. Après exclusion des éléments douteux ou non attribuables entre Mésolithique et Néolithique, nous disposons d'un total de 413 occurrences qui se répartissent en sites (163 dont 40 à vocation funéraire), indices de sites (concentrations de quelques objets sans couche associée, 78) et découvertes isolées (172). Ce corpus est principalement le résultat de découvertes fortuites depuis le milieu du XIXe siècle. Excepté sur la façade sud du Léman, l'archéologie préventive n'a guère contribué à l'avancement des connaissances sur le Néolithique savoyard et ce sont les prospections, les sondages et les fouilles programmées qui ont apporté l'essentiel des données nouvelles durant les 25 dernières années.

2. RÉPARTITION SPATIALE ET ALTITUDINALE

De manière générale, l'intérieur des massifs montagneux est très peu documenté et les données se répartissent principalement dans les secteurs de basse altitude et à proximité des fonds de vallées. À l'exception notable de la région d'Albertville, on observe un phénomène de concentration à proximité des principaux centres urbains actuels (fig. 4), à mettre au compte de l'histoire de la recherche. Globalement, nos connaissances se concentrent dans trois secteurs : les parties médianes des vallées de Maurienne et de Tarentaise et une vaste région regroupant les plateaux molassiques, les terrasses lémaniques et les cluses qui séparent les massifs

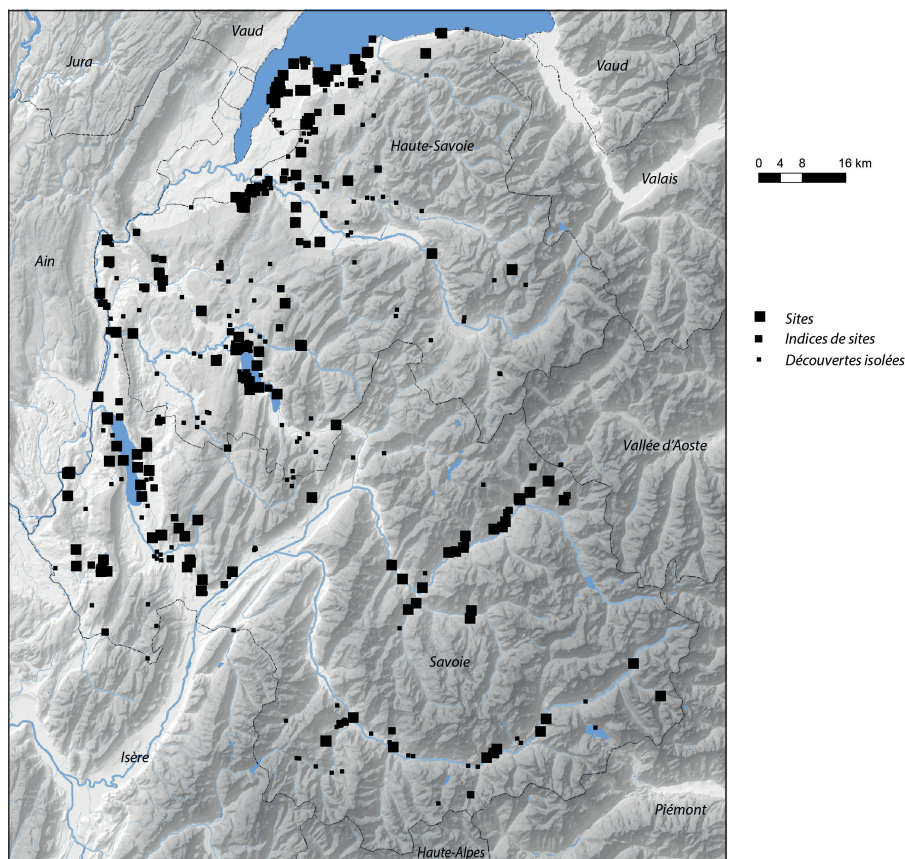


Fig. 4 - Carte de l'ensemble des sites, indices de sites et trouvailles isolées attribuables au Néolithique de manière certaine (état mars 2019).

subalpines, zone que l'on désignera par commodité dans la suite de ce texte sous le terme générique d'avant-pays. Enfin, les deux autres grandes vallées alpines : haute vallée de l'Arve (à partir de la commune de Magland) et vallée du Beaufortain constituent des zones quasiment vides de toutes découvertes, tout comme la majeure partie de la Combe de Savoie.

2.1. Contextes d'implantation et répartition spatiale des sites et indices

Pour aller plus loin dans l'analyse, différents contextes d'implantation peuvent être distingués. Sites et indices de sites sont confondus dans les décomptes qui suivent.

Les occupations en milieux ouverts (107, dont 23 à fonction funéraire) regroupent tous les sites de plein air sans difficultés d'accès particulières. On y trouve des occupations de collines (Francin, Bellevue ; fig. 5-1), de terrasses lémaniques (Sciez, Les Petits Crêts), de replats morainiques à flanc de versant (Les Chapelles, Picolard ; fig. 5-2) ou de replats d'altitude supérieure à 1800 m comme à Passy, sous le Petit Col (fig. 5-3) ou à Sééz, La commune 12.

Ces occupations en milieux ouverts sont surtout fréquentes dans l'avant-pays et en Tarentaise, avec une surreprésentation de la fonction funéraire dans cette vallée (fig. 6-A). Dans l'avant-pays, la vocation funéraire des milieux ouverts est bien documentée en basse vallée de l'Arve et sur la rive du Léman alors qu'elle est quasi inconnue du Rhône à la cluse de Chambéry. Les superficies de ces sites sont difficiles à estimer en raison de fouilles très partielles et de l'absence de limites topographiques précises. La nécropole du Genevray à Thonon-les-Bains est le seul site de milieu ouvert dont les dimensions ont pu être véritablement approchées. En dehors du domaine funéraire, on dispose de peu d'éléments pour apprécier les fonctions des sites en milieux ouverts de basse altitude. Ils sont généralement considérés comme des habitats mais d'autres fonctions sont possibles. Aucune enceinte fossoyée n'a été pour l'instant identifiée dans notre aire d'étude. Lorsque l'on monte en altitude, l'habitat n'est envisageable que de manière saisonnière, voire très ponctuelle, mais avec des seuils d'altitude difficiles à établir et très variables selon le contexte local. Les fonctions de relais sur des parcours pastoraux, de haltes de chasse, de campements liés à l'exploitation de ressources minérales ou de bivouacs de voyageurs sont alors vraisemblablement prédominantes.

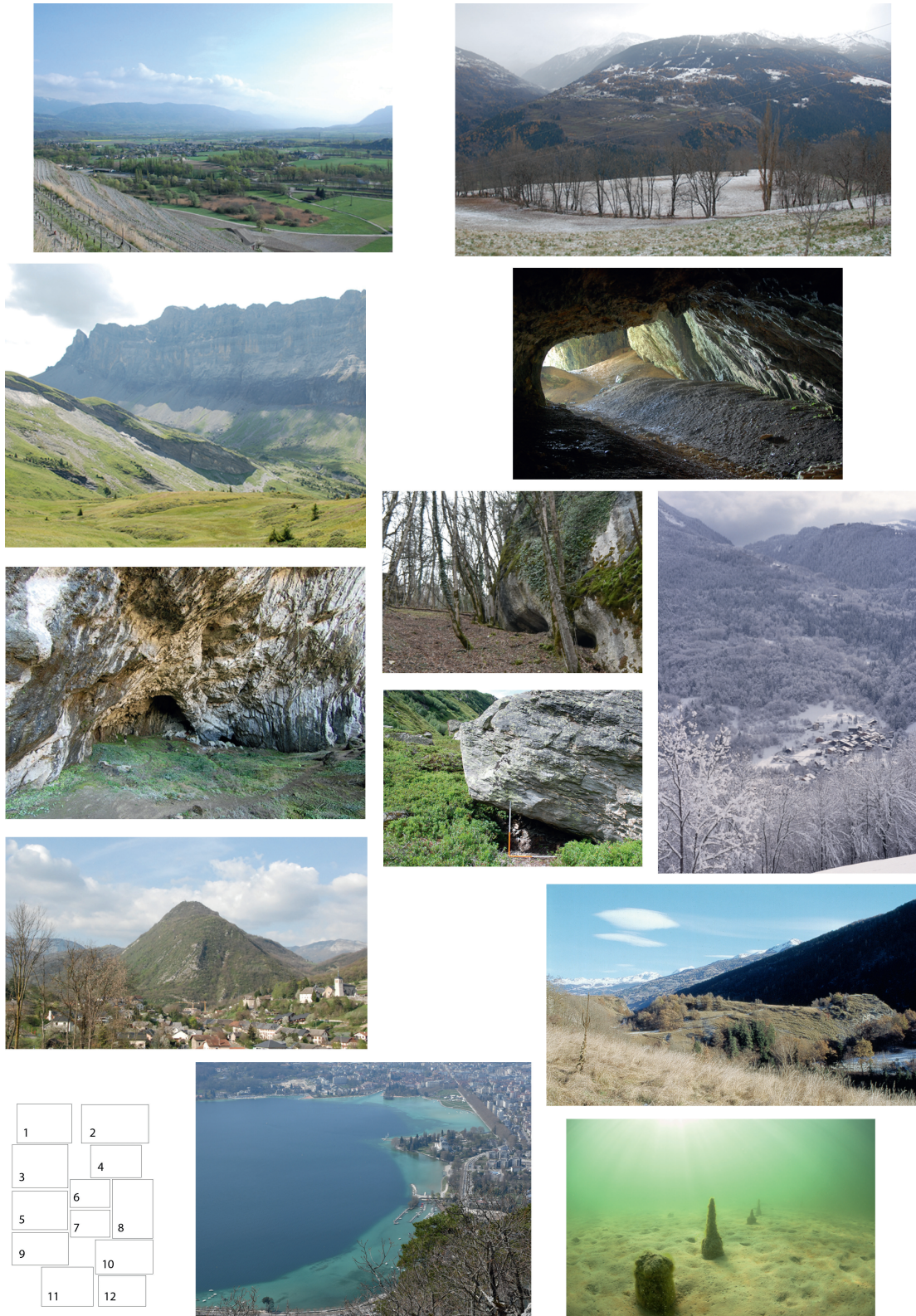


Fig. 5 - Quelques exemples des 4 principaux types d'implantation. 1 à 3 : milieux ouverts ; 4 à 7 : cavités et abris sous roche ; 8 à 10 : positions dominantes ; 11 : plateforme littorale occupée par plusieurs palafittes néolithiques ; 12 : aperçu caractéristique d'un site palafittique. 1 : Francin, Bellevue ; 2 : Les Chapelles, Picolard ; 3 : Passy, sous le Petit Col ; 4 : Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret ; 5 : La Balme, Grande Gave ; 6 : Chaumont, Le Malpas ; 7 : Montvalezan, vallon du Lac du Retour ; 8 : Bozel, Chenet des Pierres ; 9 : Curienne, Mont Saint-Michel ; 10 : Aime, Dos de Borgaz ; 11 : baie d'Annecy et d'Annecy-le-Vieux ; 12 : Aiguebelette-le-Lac, Beau-Phare. Crédits photographiques P.-J. Rey excepté la n°12 crédit Rémi Masson.

Les occupations en cavités et abris sous roche (66 dont 16 à fonction sépulcrale) regroupent des sites de toutes orientations et de toutes dimensions : gigantesque porche (Grande Gave à La Balme ; fig. 5-5), spacieuses entrées de réseau karstique (Saint-Jean-d'Arvey, grotte à Carret ; fig. 5-4), failles plus ou moins difficiles d'accès (Sollières-Sardières, Les Balmes ; Curienne, grotte des Fées) et abris sous roche de faible (Le Malpas à Chaumont ; fig. 5-6) voire très faible superficie (Montvalezan, vallon du lac du Retour 12 ; fig. 5-7).

L'occupation des grottes et cavités est surtout documentée dans l'avant-pays, à l'exclusion de la rive sud du Léman, et dans la partie amont des grandes vallées de Tarentaise et de Maurienne (fig. 6-B), avec une nette surreprésentation en Maurienne. Dans l'avant-pays, on relèvera une concentration remarquable malheureusement peu lisible sur la carte : pas moins d'une dizaine de cavités sont utilisées sur le versant ouest du Salève. D'autres concentrations existent sur la bordure sud-ouest des Bauges et dans le défilé de Pierre-Châtel. La fonction sépulcrale est bien représentée dans le secteur des plateaux molassiques et des chaînons jurassiens. Elle est moins fréquente dans les massifs subalpins et absente, à une exception, des grandes vallées alpines. La fonction d'habitat est probable pour certaines grandes cavités de basse altitude comme la Grande Gave à La Balme ou la grotte des Romains à Virignin par exemple. La fonction de bergerie est démontrée dans la grotte des Balmes à Sollières-Sardières (Vital et Benamour 2012) et dans l'abri de la Vieille Eglise à La Balme de Thuy (Ginestet *et al.* 1984). Certains sites peu visibles ou très difficiles d'accès ont pu servir de refuges. C'est le cas de certaines des cavités du Salève. Enfin, la production de lames et d'éléments de parure en roche verte polie est avérée aux Balmes de Sollières-Sardières alors que l'abri du Rocher du Château à Bessans est le siège d'une production d'armatures en serpentine polie (Thirault 2008).

Les occupations en positions dominantes (24) regroupent des points hauts défendus sur tous les côtés par la raideur des pentes comme Musièges, Le Mont ou Curienne, Mont Saint-Michel (fig. 5-9) ou encore Aime, Dos de Borgaz (fig. 5-10) et des positions perchées à flanc de versant qui se rencontrent principalement dans les grandes vallées alpines (Bourg-Saint-Maurice, Le Châtelard ; Sollières-Sardières, replat des Balmes ; Bozel, Chenet des Pierres, fig. 5-8).

Les implantations en positions dominantes se répartissent principalement dans la partie médiane des grandes vallées de Maurienne et de Tarentaise (fig. 6-C), avec une surreprésentation en Tarentaise. Dans l'avant-pays, elles se rencontrent surtout dans la cluse de Chambéry et dans la vallée des Ussets. Les superficies de ces sites, si l'on considère les secteurs plats ou en faible pente, sont toujours très réduites et ne semblent jamais dépasser les deux hectares. La fonction funéraire paraît exceptionnelle et n'est documentée qu'au Châtelard de Bourg-Saint-Maurice en Tarentaise. Ces sites en positions dominantes pourraient jouer un rôle important dans l'exploitation et la circulation des ressources minérales. Ils livrent fréquemment des éclats débités en roche verte et quelques percuteurs dans le même matériau. Par ailleurs, certains sites perchés de Tarentaise ont révélé un abondant débitage sur quartz hyalin.

Enfin, les sites palafittiques se répartissent sur tous les grands lacs, dans la plupart des secteurs où la plateforme littorale est bien développée (baie d'Annecy par exemple fig. 5-11). Seule la moitié est de la rive sud du Léman paraît peu concernée par ce phénomène mais la plateforme y est quasi inexistante. Les sites immergés offrent une bonne conservation des vestiges organiques (Aigubelette-le-Lac, Beau-Phare fig. 5-12) favorable à la réalisation de datations dendrochronologiques. Toutefois, les couches n'ont pas toujours été conservées et un certain nombre de stations, en particulier sur le Léman, sont érodées et ne livrent plus que des bois verticaux et des mobiliers mélangés. La fonction funéraire n'est pas représentée sur les palafittes néolithiques. Les superficies de ces sites sont variables mais restent difficiles à établir avec précision en raison du caractère encore assez limité des investigations réalisées en plongée. Un peu plus de la moitié des palafittes dépasseraient les 2000 m² mais les emprises estimées font généralement moins de 7000 m², à l'exception de Hautecombe et de Mémars, sur le lac du Bourget, qui atteindraient presque un hectare (Marguet et Rey 2007).

Si le caractère défensif de ce type d'implantation a été fréquemment souligné (Pétrequin 1984), on dispose de peu d'éléments pour apprécier les fonctions particulières des palafittes néolithiques. On peut signaler, en proximité immédiate de notre zone d'étude, la production de lames de haches à partir de galets morainiques en métabasite et ultrabasite documentée sur la façade sud du Léman (Thirault 2004). Un rôle dans le contrôle des circulations par voie fluviale pourrait également être à envisager.

Partiellement tributaire des prospections systématiques en plongée menées dans les années 1990-2000, la densité assez élevée des palafittes semble avant tout la conséquence du déplacement régulier des villages, par exemple pour le Jura, tous les 10 ans environ au Néolithique moyen ou sur des périodes un peu plus longues atteignant parfois 40 ans au Néolithique final (Pétrequin *et al.* 2015). Ce phénomène aurait pour cause l'épuisement progressif du territoire environnant, dans le cadre de la pratique de cultures sur brûlis (Pétrequin *et al.* 2015) ou sous l'effet du surpâturage (Billamboz 2014).

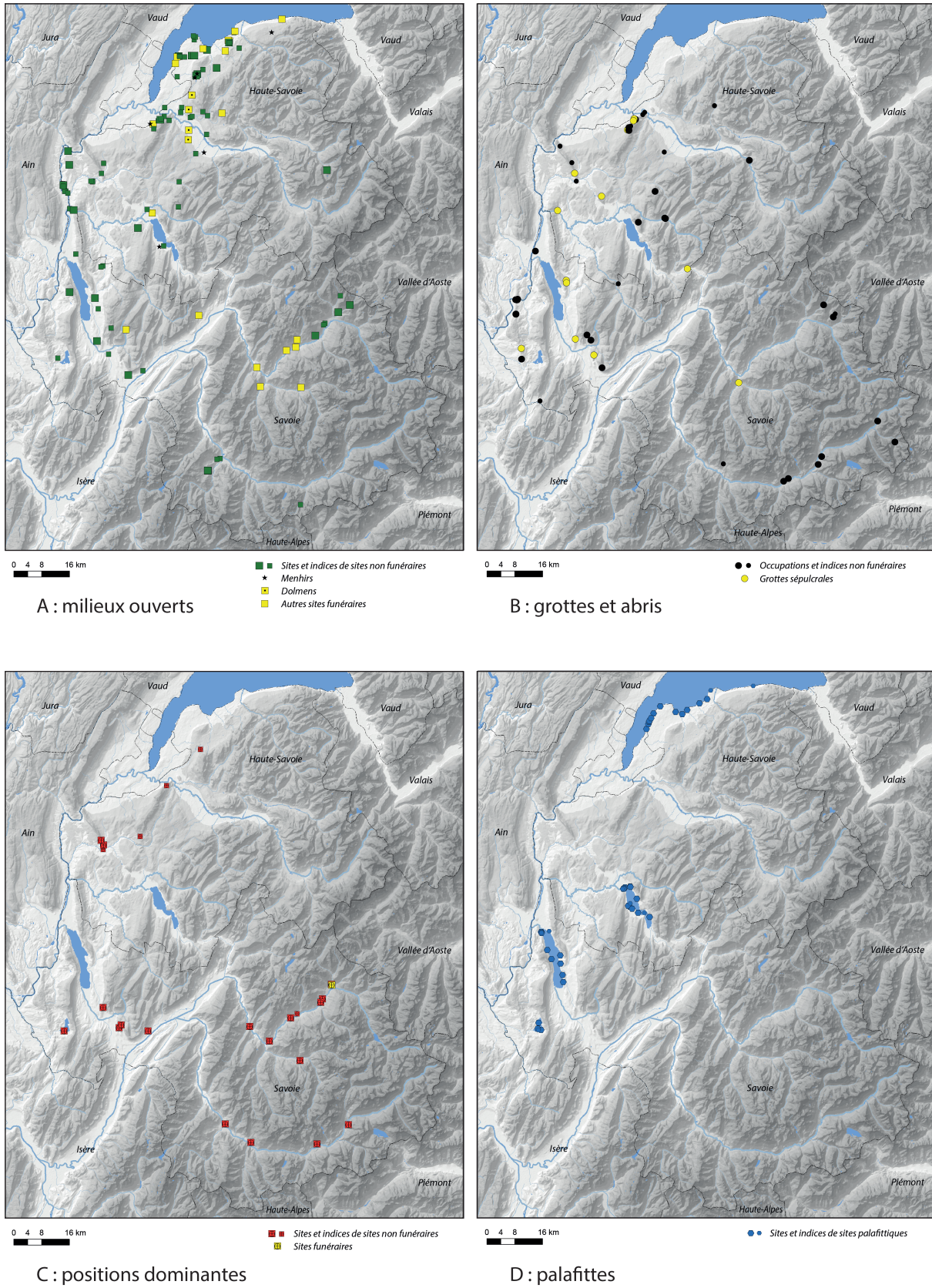


Fig. 6 - Répartition géographique des 4 principaux types de sites.

La répartition comparée des quatre grands types de sites qui viennent d'être distingués permet de mettre en évidence une discordance géographique entre les palafittes et les sites en positions dominantes qui n'apparaissent jamais à proximité des rives malgré des contextes topographiques parfois très favorables. Cela est particulièrement remarquable dans les environs du lac d'Annecy, bien explorés par les érudits du XIXe et du début du XXe siècle. Cette dichotomie pourrait suggérer un rôle assez comparable dans l'organisation du territoire, qui serait assez cohérent avec les fonctions identiques de défense et d'affichage symbolique souvent mises en avant pour ces deux types de site.

On observe peu de rapprochements géographiques entre les palafittes et les sites en grottes et abris, alors qu'il semble y en avoir davantage entre les palafittes et les sites en milieux ouverts, en particulier sur la rive sud du Léman. Toutefois, on verra plus loin que les occupations de la majorité des sites terrestres sont antérieures aux palafittes dans cette zone. Globalement, la présence de stations littorales ne se traduit donc pas par une densification des sites dans les terres émergées proches.

En contexte terrestre, les rapprochements entre positions dominantes et milieux ouverts sont quasi systématiques, alors que les grottes apparaissent de manière plus ponctuelle dans leurs environs. Mais les cas d'associations entre grottes et milieux ouverts se rencontrent surtout au voisinage des sites perchés. Il ressort de ces observations dépourvues toutefois de toutes précisions chronologiques, que sites en positions dominantes et palafittes pourraient ne pas entretenir des relations tout à fait identiques avec le territoire les environnant.

2.2. *Le cas des sites à vocation funéraire*

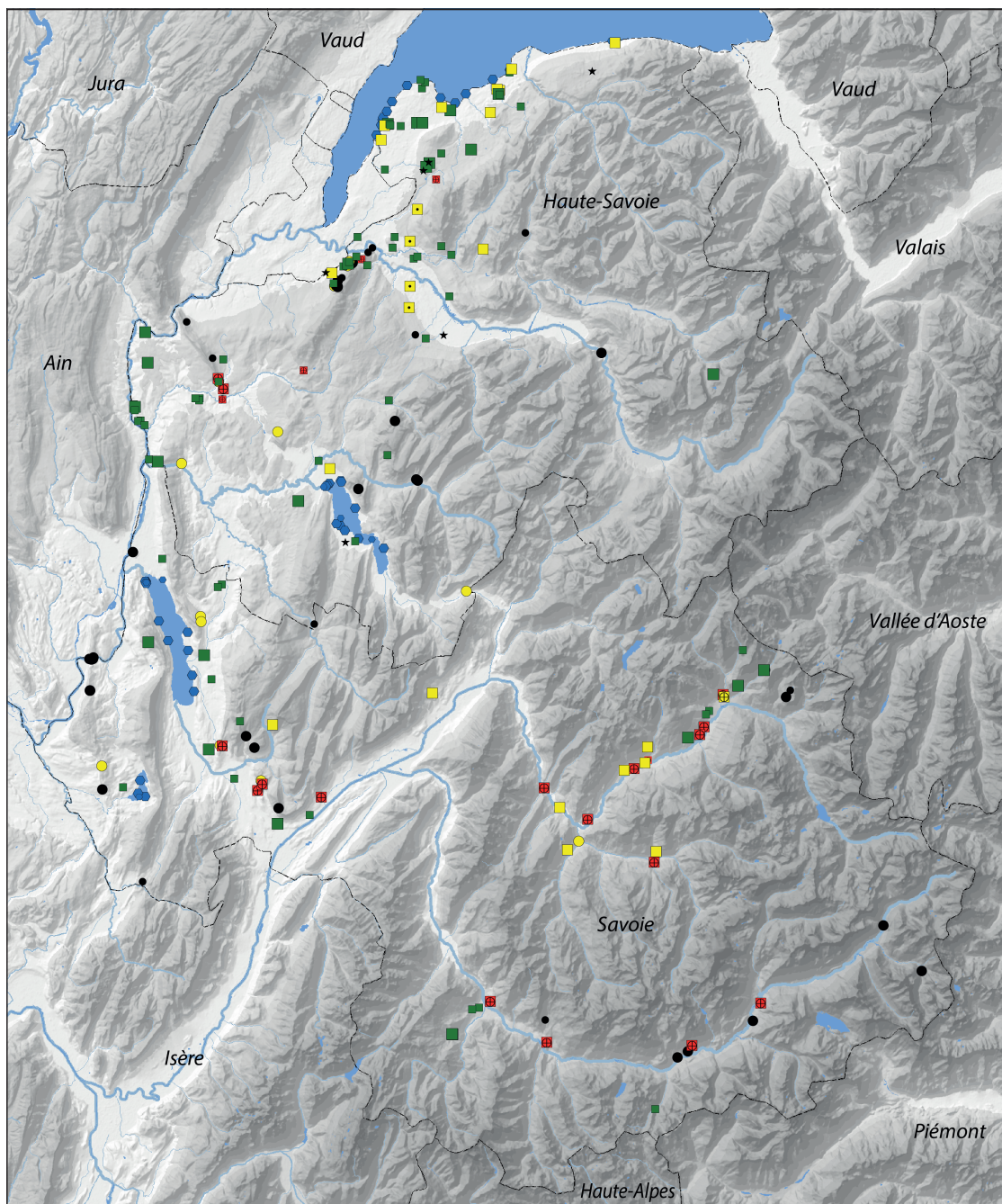
Si l'on s'intéresse uniquement aux sites sépulcraux, on constate que leur répartition ne semble pas particulièrement liée aux palafittes, ni aux implantations en positions dominantes (fig. 7), excepté en vallée de Tarentaise. Les sites funéraires se répartissent en trois types principaux : des nécropoles de tombes en coffres et en fosses, de taille souvent inconnue mais vraisemblablement très variable d'après les quelques exemples que l'on peut cerner (Thonon-les-Bains, Le Genevray, fig. 8-a ; Bourg-Saint-Maurice, Le Châtelard, Mollaret des Granges, fig. 8-b), des cavités avec une grande variété de dimensions et de modalités d'usage (dépôts dans l'entrée à la Baume Fantoli à Saint-Jean-d'Arvey ou assez loin dans une galerie karstique dans la grotte de Lesvaux à La Balme de Sillingy ; inhumations individuelles sous abri à Etrembières, carrières de Veyrier ou sépulture collective dans la grotte des Sarradins à Traize par exemple), et enfin quatre dolmens de grande taille, dont deux seulement sont conservés à Reignier (fig. 8-d) et à Saint-Cergues.

La répartition géographique des sites funéraires (fig. 9) montre une dispersion relativement régulière dans l'avant-pays et particulièrement dense en Tarentaise, alors qu'ils sont totalement absents en Maurienne. On relève, par ailleurs, une nette partition entre une zone alpine et lémanique quasi exclusivement dévolue aux milieux ouverts (une seule cavité : la Grotte à l'humain à Salins-les-Thermes et un site en position dominante : le Châtelard de Bourg-Saint-Maurice, Mollaret des Granges), et le reste de l'avant-pays où les inhumations en cavités sont très majoritaires. Enfin, regroupés dans un territoire assez restreint, les quelques dolmens se trouvent en position intermédiaire et forment comme une limite symbolique entre le Genevois et la vallée de l'Arve.

2.3. *Répartition altitudinale des sites et indices*

La répartition altitudinale des différents types de site (fig. 10) montre une opposition entre l'avant-pays et les vallées alpines. Dans l'avant-pays, la majorité des palafittes et des sites de milieux ouverts sont implantés en-dessous de 600 m. Les sépultures présentent une répartition assez proche et ne se rencontrent pas au-delà de 800 m, à une seule exception (Les Déserts, La Labiaz), mais il s'agit d'un signalement ancien mal documenté dont l'attribution au Néolithique pourrait peut-être être remise en cause. L'altitude des sites en positions dominantes ne se concentre pas dans une tranche précise mais ne dépasse jamais 900 m. L'occupation des grottes et abris présente un étalement altitudinal plus large, le plus souvent en-dessous de 1200 m, qui pourrait être la traduction de modalités d'occupations (funéraires, pastorales, rituelles, refuges, ateliers spécialisés) s'accommodant voire recherchant une position plus périphérique par rapport aux noyaux de peuplement, en limite de territoire ou en position de relais sur des parcours.

Dans les grandes vallées alpines, la dispersion altitudinale de tous les types des sites est beaucoup plus large et en moyenne plus élevée que dans l'avant-pays, mais ce constat général cache des différences entre Maurienne et Tarentaise. Dans la première de ces vallées, la majorité des sites s'établissent entre 700 et 1500 m, une altitude qui constitue la limite supérieure des sites perchés, alors qu'en Tarentaise, la majorité des occupations sont ins-



- Sites et indices de sites non funéraires
- ★ Menhirs
- Dolmens
- Autres sites funéraires
- Sites et indices de sites palafittiques
- Sites en position dominante non funéraires
- Sites en position dominante funéraires
- Grottes et abris
- Grottes et abris (indices)
- Grottes sépulcrales

Fig. 7 - Répartition géographique comparée des 4 principaux types de sites.

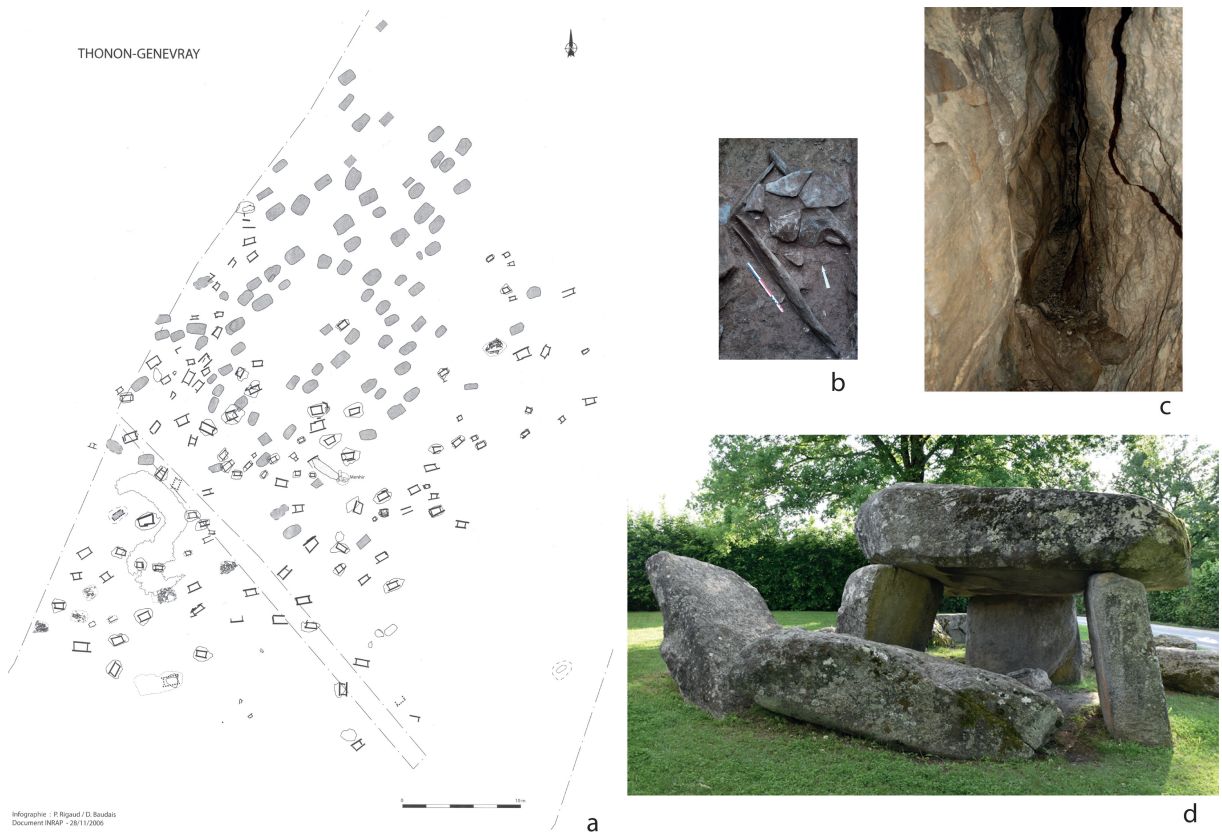


Fig. 8 - Quelques exemples de sites funéraires. a : Thonon-les-Bains, Le Genevray, plan de la nécropole (d'après Baudais et coll. 2007, fig. 2) ; b. : sépulture en coffre de Bourg-Saint-Maurice, Le Châtelard, Mollaret des Granges ; c : sépulture collective de la grotte des Fées à Curienne ; d : dolmen de la Pierre aux Fées à Reignier. Crédits photographiques P.-J. Rey.

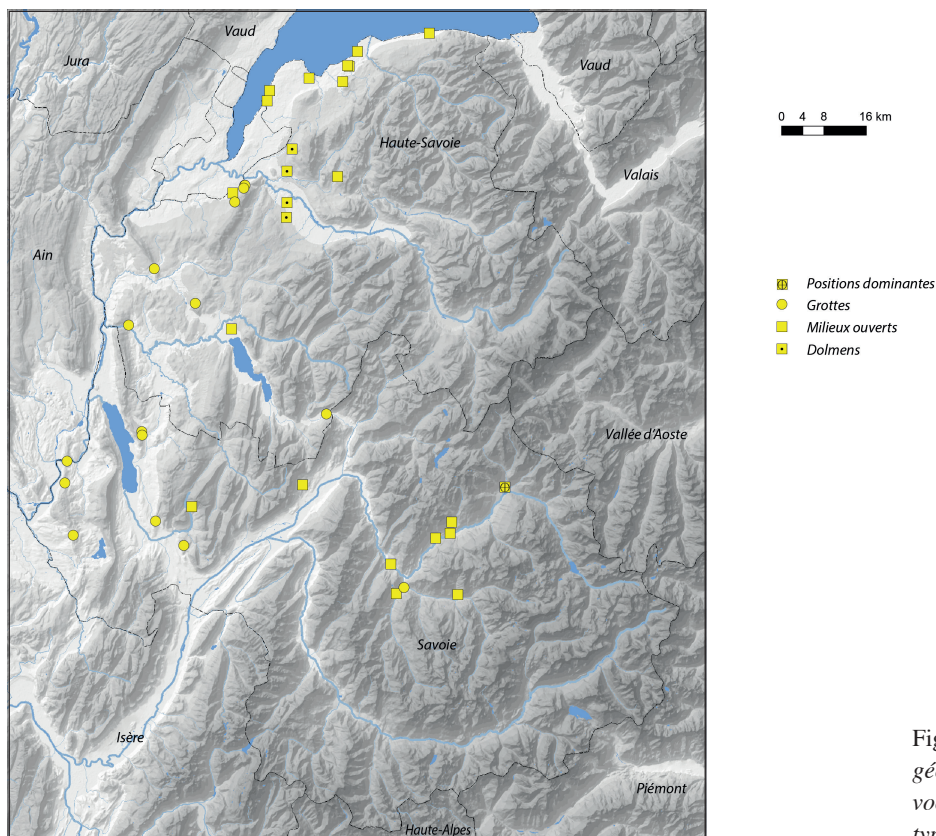


Fig. 9 - Répartition géographique des sites à vocation funéraire selon leurs types d'implantation.

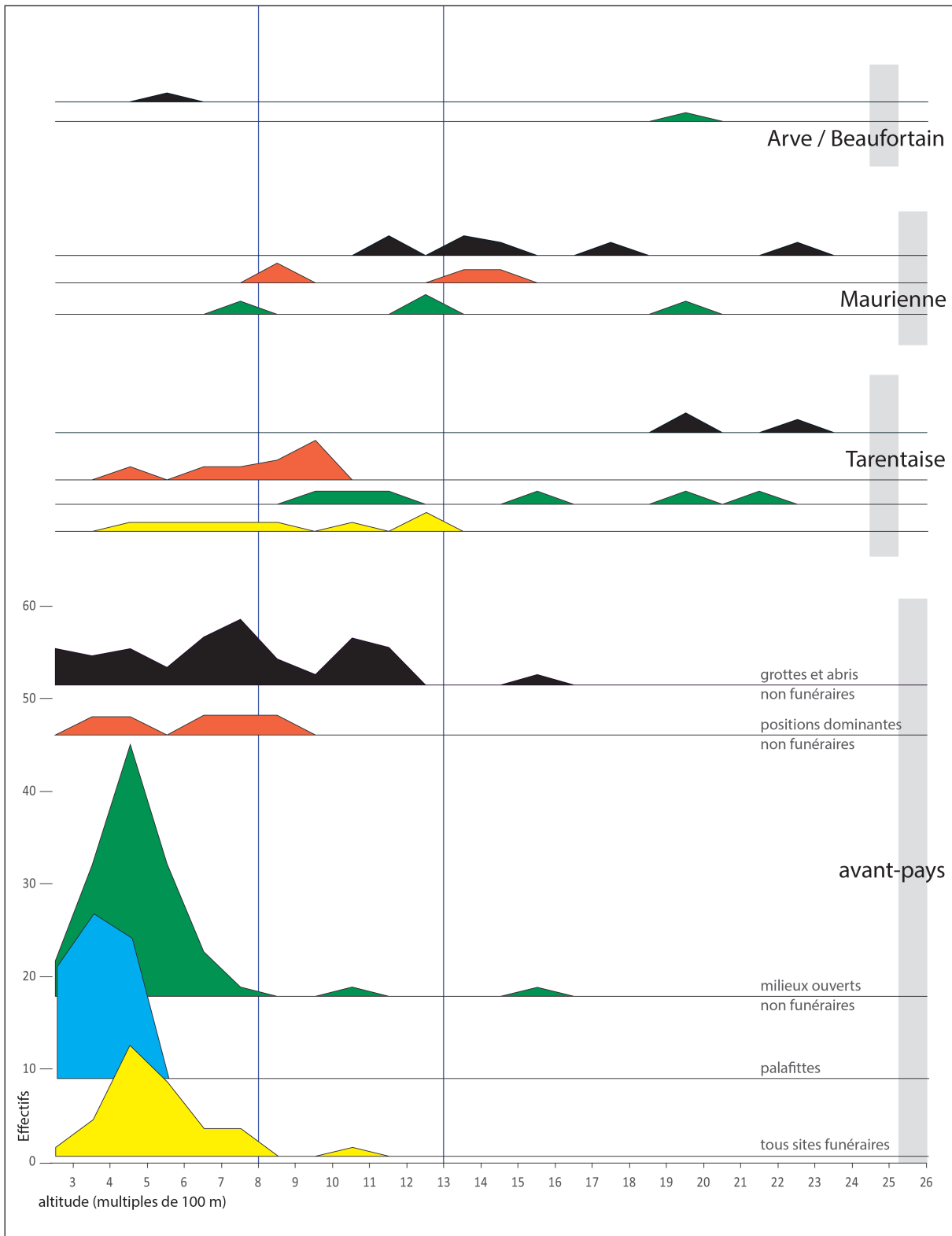


Fig. 10 - Répartition altitudinale des principaux contextes d'implantation, par grands ensembles géographiques.

tallés entre 400 et 1300 m, avec un plafonnement des sites perchés en-dessous de 1000 m et des sites funéraires en-dessous de 1300 m.

Dans ces deux vallées, les milieux ouverts et surtout les grottes et abris sont absents des plus basses altitudes et peu fréquents dans la tranche d'altitude qui concentre la majorité des sites connus aujourd'hui. On les retrouve en revanche de manière non négligeable entre 1300 et 2300 m d'altitude. Cette dispersion traduit des mouvements verticaux beaucoup plus fréquents que dans l'avant-pays et suggère des modes d'occupation du territoire différents.

2.4. Les découvertes isolées

Les lames en roche verte polie (124) sont majoritaires parmi l'ensemble des découvertes isolées (172 occurrences), probablement en raison de leur forme facilement identifiable. Le reste des découvertes isolées est principalement constitué d'objets en silex (38), de 6 lames de hache en cuivre et de 4 objets divers (fusaïole en pierre, polissoir, bois de cerf travaillé et armature en serpentine polie).

La répartition spatiale des trouvailles isolées en silex est assez large (fig. 11). Du point de vue altitudinal (fig. 12), on observe deux concentrations : la première en-dessous de 700 m d'altitude correspond à la dispersion de la majorité des sites dans l'avant-pays. La seconde au-dessus de 1500 m traduit des fréquentations d'altitude aussi bien dans l'avant-pays que dans les grandes vallées alpines. Constituées principalement de lames et d'armatures, ces découvertes lithiques d'altitude évoquent plutôt des activités de chasse. L'exploitation des silex locaux n'est pas documentée pour le moment. Quelques objets découverts sur des cols pourraient également être liés aux circulations transalpines (armature au col du Petit-Saint-Bernard et éclat de nucléus en silex bédoulien non chauffé au col du Mont Cenis). Enfin, les lames de hache en cuivre plafonnent en-dessous de 700 m d'altitude et n'ont été rencontrées que dans l'avant-pays avec une faible concentration autour du lac d'Annecy. Cet éloignement des artefacts néolithiques en cuivre par rapport aux gisements de minerais disponibles dans les vallées alpines est compatible avec l'hypothèse d'un démarrage tardif de l'exploitation des cuivres alpins, postulé seulement à partir du Bronze ancien (Thirault 2004), mais elle pourrait aussi suggérer l'hypothèse contradictoire d'un rôle des palafittes du lac d'Annecy dans de précoces productions d'objets en cuivre, à l'image de la situation documentée sur le Plateau suisse.

Les lames de hache en roche verte ont été fréquemment retrouvées à proximité des axes de circulation (fig. 11). Certaines d'entre elles sont des outils perdus ou rejetés, liés aux défrichements et au travail du bois, mais des pratiques de dépôt intentionnel interviennent probablement pour une partie non négligeable de ces objets. Cela semble assez net pour les deux seules lames découvertes au-dessus de 1600 m, qui proviennent des cols du Petit-Saint-Bernard et du Mont Cenis. Dans l'avant-pays, des concentrations sont perceptibles au débouché de certaines vallées (Chéran, Arve, Giffre) mais aussi dans la région d'Annecy, près de Sciez et Chens-sur-Léman ainsi que dans la périphérie de Genève. Les zones d'altitude sont peu concernées, à l'exception du nord de la Chartreuse. Dans les vallées alpines, les lames de hache polie paraissent nettement surreprésentées en Maurienne alors qu'elles restent peu fréquentes ailleurs. On note deux concentrations voisines à Saint-Jean-de-Maurienne en fond de vallée et dans la vallée des Arves en altitude. En dehors de cette petite zone, les lames de hache isolées ne s'éloignent guère du fond de vallée. Cette surreprésentation en Maurienne des lames de haches polies isolées peut s'apprécier en regard du nombre total de sites connus (20 haches isolées pour 15 sites en Maurienne, 98 haches pour 200 sites dans l'avant-pays, 6 pour 26 en Tarentaise). Cette densité des trouvailles isolées de lames de hache n'apparaît pas clairement dans les vallées situées plus au sud et en particulier pas dans la haute Durance qui donne accès au secteur du Mont Viso (Thirault 2004 fig. 10). Elle pourrait peut-être se retrouver dans le Val de Suse mais les objets isolés n'ont pas été séparés des sites sur la carte publiée. Cette densité des haches isolées en Maurienne suscite plusieurs hypothèses non excluantes : elle pourrait constituer les indices d'une partie des habitats qui nous font défaut dans cette vallée ; elle pourrait attester de la position privilégiée de la Maurienne dans les circulations des lames depuis leur zone d'extraction autour du Viso en direction de la vallée du Rhône et du centre de la France (Thirault 2004 ; Pétrequin *et al.* 2012), avec une multiplication des dépôts isolés le long de leur parcours ; enfin, elle pourrait témoigner d'un statut particulier des lames de hache dans cette région. Cette hypothèse sera détaillée plus loin.

Dans l'avant-pays, la répartition altitudinale des lames de hache isolées (fig. 12) est comparable à celle de l'ensemble des sites funéraires et non funéraires avec un pic en dessous de 600 m et quasiment aucune découverte au-dessus de 1000 m. Cette proximité des haches isolées et des habitats est cohérente avec les fonctions utilitaires de cet outil.

En Tarentaise, comme en vallée de l'Arve et en Beaufortain, les haches sont généralement découvertes en-dessous de 1300 m d'altitude, un seuil qui correspond à la limite supérieure des sépultures en Tarentaise et qui marque également une rupture dans la répartition des sites non funéraires (fig. 12).

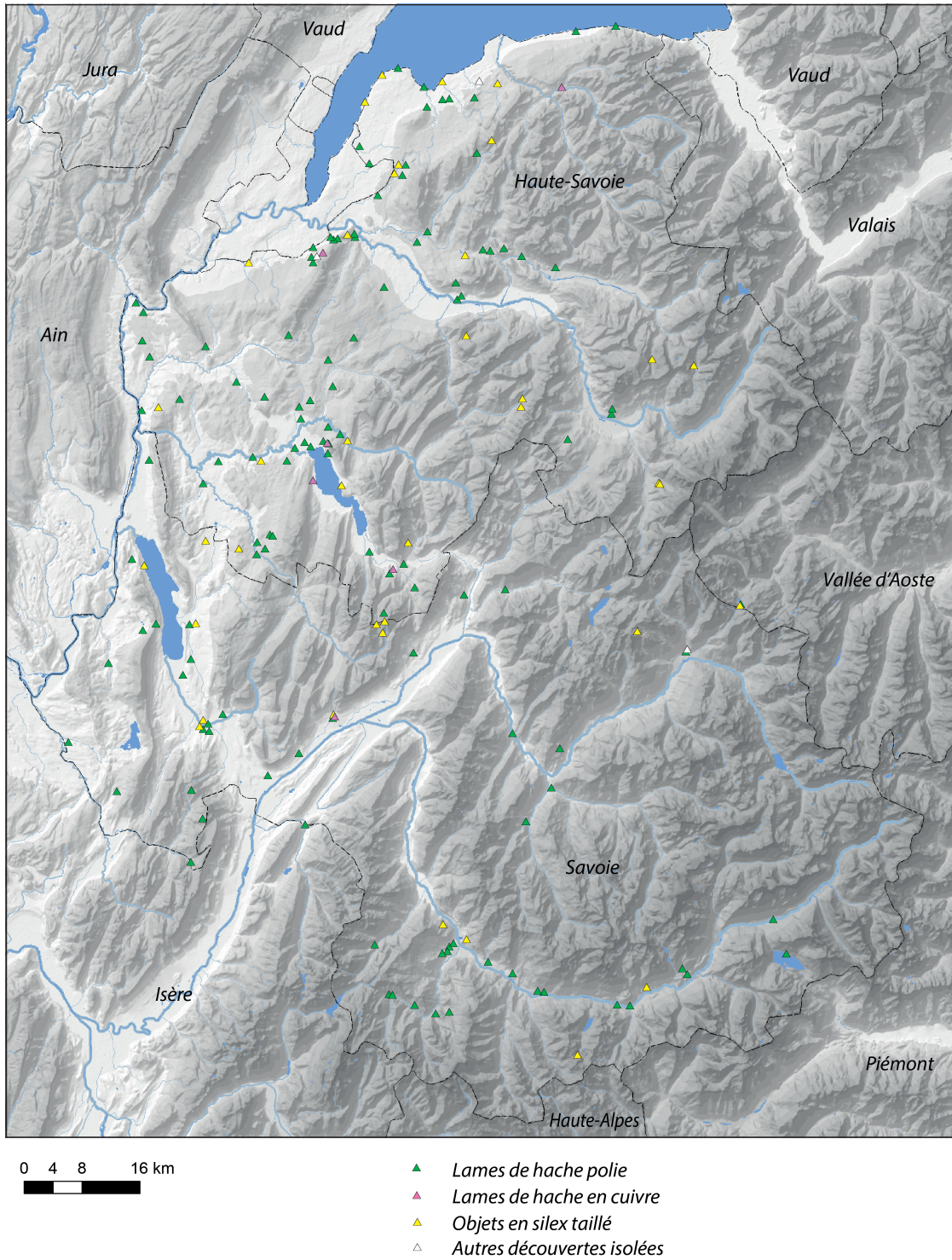


Fig. 11 - Répartition géographique des découvertes isolées.

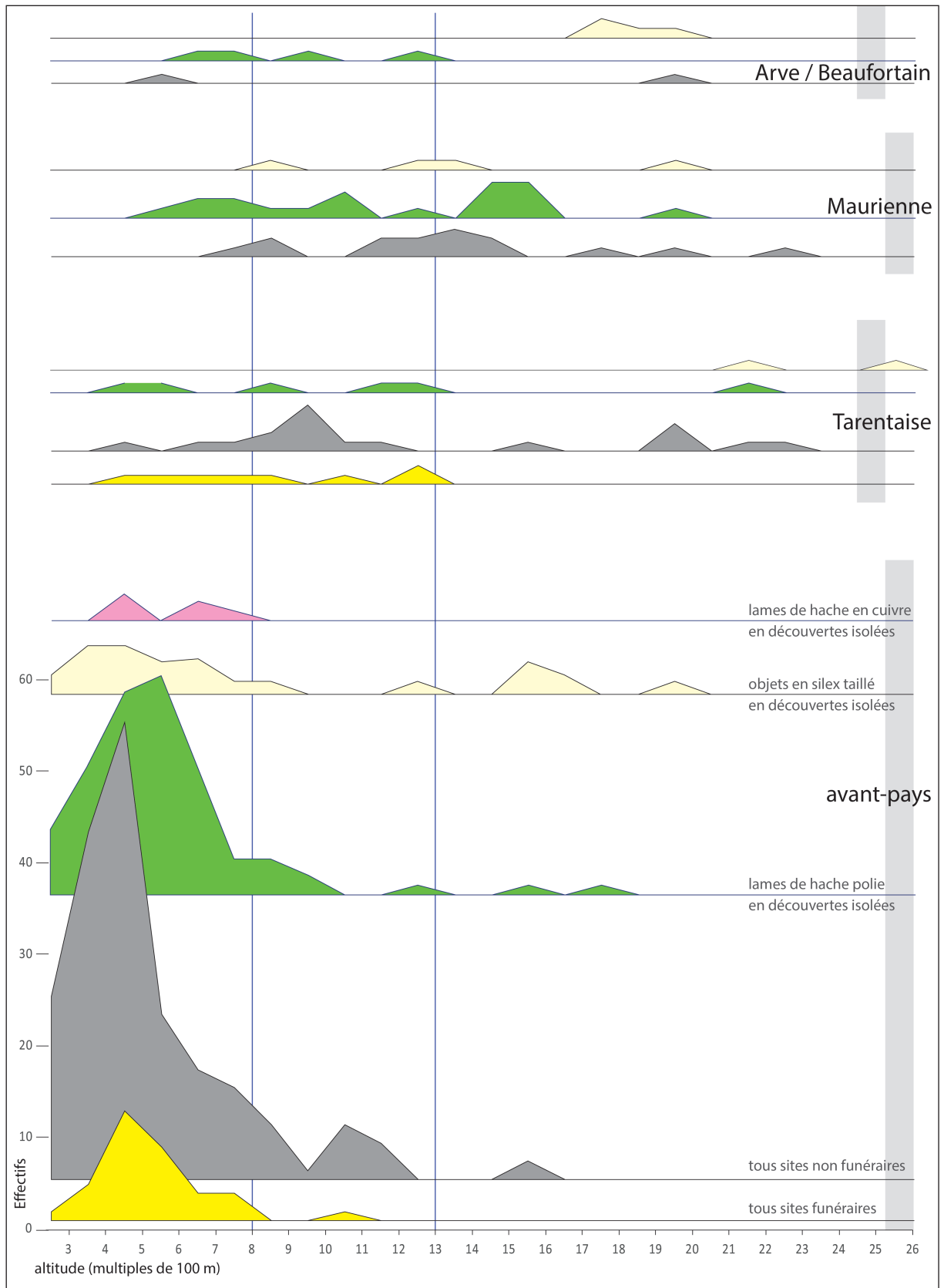


Fig. 12 - Répartition altitudinale des découvertes isolées comparée à celle du total des sites funéraires et non funéraires, par grands ensembles géographiques.

En Maurienne, la répartition altitudinale des lames de hache se concentre entre 600 et 1600 m d'altitude (fig. 12), soit une plage légèrement élargie par rapport à la majorité des sites non funéraires. Les découvertes assez nombreuses que l'on remarque entre 1400 et 1600 m sont principalement constituées de deux lames recueillies à Aussois, dans une zone de vastes plateaux exposés au sud et de cinq lames issues de la vallée des Arves, une grande vallée latérale relativement sèche et qui donne accès à l'extrémité nord des Grandes Rousses, un massif riche en ressources minérales (quartz hyalin, cuivre) et à la vallée de la Romanche par le col du Glandon. Il s'agit du seul secteur éloigné du fond de vallée qui ait livré plusieurs lames de hache.

3. APPROCHE CHRONOLOGIQUE

3.1. *Datations et phasage des occupations*

Dans l'état actuel des connaissances, la chronologie des occupations reste assez difficile à aborder. La meilleure documentation provient des palafittes, en raison d'une pratique plus systématique des datations, mais les calages dendrochronologiques ne sont pas aussi nombreux que l'on pourrait le souhaiter en raison de la fréquence des bois blancs de faible diamètre, difficiles à analyser. Par rapport au bilan présenté au colloque de Neuchâtel (Marguet et Rey 2007), les données se sont enrichies de 29 nouvelles datations radiocarbone et de 2 séquences dendrochronologiques pour atteindre un total de 61 dates C14 et 35 séquences dendro-datées. La synthèse des résultats dendrochronologiques (fig. 13-a) montre une succession de phases d'abattage depuis la seconde moitié du 39^e jusqu'au troisième quart du 25^e siècle³. Au Néolithique final, les deux dernières interruptions majeures dans la succession des phases d'abattages sont compatibles avec les principaux épisodes de hiatus documentés en Suisse et en Allemagne du sud et datés de la seconde moitié du 29^e siècle et de la seconde moitié du 27^e siècle (fig. 13-d).

Après exclusion de 4 résultats rejetés pour incohérence (à Conjux 3, voir Rey et Marguet 2016) ou pour incertitude sur la nature archéologique de l'objet daté (Thonon, Ripaille), la distribution de la somme des probabilités des mesures radiocarbone calibrées permet également une approche de la chronologie et de la dynamique des occupations des rivages lacustres. Deux courbes sont présentées (fig. 13-b), l'ensemble des dates (en gris clair) et une sélection plus réduite mais plus solide (en gris sombre) de dates confirmées par leur récurrence à l'identique sur un même site ou par un lien direct avec le mobilier archéologique. De manière générale, les maximums de la somme des probabilités des dates C14 calibrées coïncident souvent avec des séries d'abattages identifiés en dendrochronologie.

Globalement, lorsque l'on confronte les données savoyardes aux données de Suisse et d'Allemagne centrale (fig. 13-d), et si l'on tient compte des datations radiocarbone documentant les premières phases d'occupation dès le dernier tiers du Ve millénaire (à Concise, sur le lac de Neuchâtel par exemple), le développement des palafittes au Néolithique moyen semble démarrer de manière quasi synchrone⁴ et présenter un phasage assez comparable, à l'exception toutefois du premier tiers du Néolithique final, assez peu représenté dans les datations obtenues sur les lacs savoyards. Mais les indications chronologiques complémentaires issues de l'analyse des mobiliers (fig. 13-c) montrent que le nombre d'occupations palafittiques ne décroît pas vraiment entre 3500 et 3000 av. n. è.. Par ailleurs, avec 6 sites antérieurs à 2800 av. n. è., il semble que les palafittes savoyards se redéveloppent assez précocement au début du 3^e millénaire, malgré la dégradation climatique du 29^e siècle (fig. 13-e).

En contexte terrestre, les datations radiocarbone sont nettement plus nombreuses mais largement insuffisantes par rapport au nombre de sites connus. Elles ont été réalisées principalement sur les rares sites fouillés récemment. Cet échantillonnage semble donc moins significatif et ne sera pas commenté ici de manière globale.

L'échantillonnage des pratiques funéraires est marqué par des disparités chronologiques assez fortes (fig. 9). Ainsi, la plupart des sites lémaniques se rattachent au phénomène Chamblandes qui se positionne, pour l'essentiel, dans la seconde moitié du Ve millénaire. C'est le cas également du seul site supposé près du lac d'Annecy, à Annecy-le-Vieux, propriété Fournier d'après un signalement ancien. Si l'on écarte ces gisements globalement antérieurs au développement des occupations palafittiques, il subsiste bien peu de sites funéraires à la fois proches et contemporains des palafittes (cavités de la Grande Barne de Savigny et probablement de la Goulette Jaune à La Biolle, grotte du Châtelard à Ayn et quelques cavités et abris sous roche mal documentés au pied du Salève). Un constat similaire a été fait dans la région des Trois Lacs (Crotti et Kaenel 2004).

³ Dans la seconde moitié du 39^e siècle, dans la première moitié du 38^e, dans la première moitié du 36^e siècle, au cours du 31^e siècle, entre le quatrième quart du 30^e siècle et le troisième quart du 29^e siècle, puis entre le second quart du 28^e siècle et le milieu du 27^e siècle et enfin entre le début du 26^e siècle et le troisième quart du 25^e siècle.

⁴ La somme des probabilités des dates C14 calibrées est étirée vers le début du IV^e millénaire, par un effet de plateau dans la courbe de calibration.

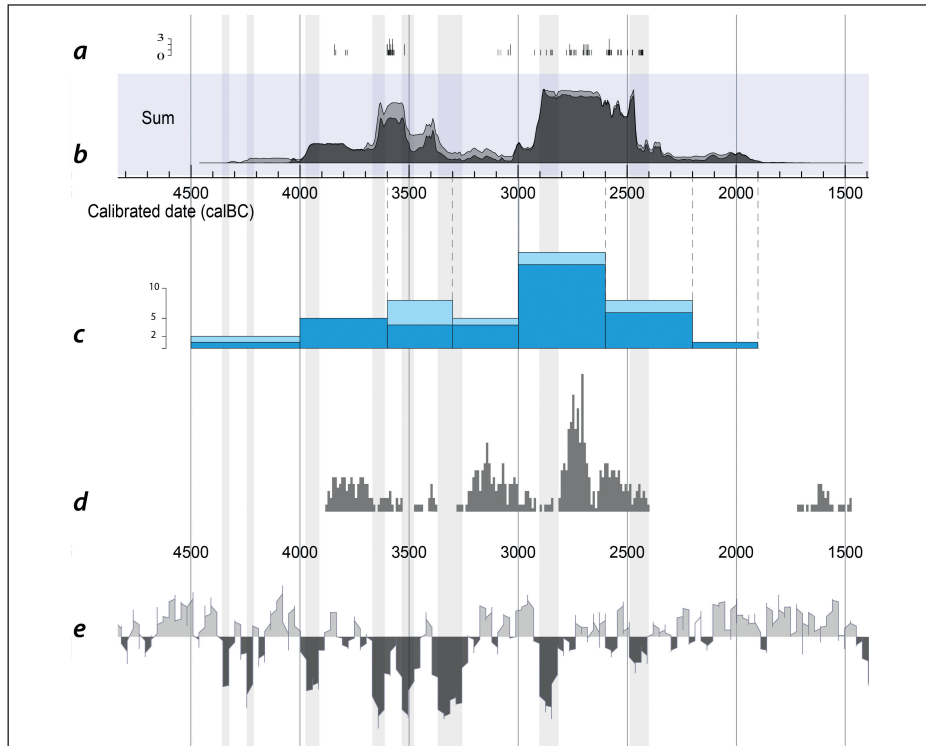


Fig. 13 - Données sur la chronologie des occupations palafittiques comparées à un marqueur des fluctuations climatiques. *a* : nombre de phases d'abattage dendrochronologiques par années calendaires sur les lacs savoyards (en gris clair résultats exprimés avec réserves par les laboratoires LRD et Archéolabs) ; *b* : distribution de la somme des probabilités des mesures radiocarbones calibrées disponibles sur les lacs savoyards établies avec le logiciel Oxcal online (en gris sombre dates confirmées par leur récurrence sur un même site ou par leur association avec du mobilier ; en gris clair dates isolées) ; *c* : nombre total d'occupations recensées (par datations et/ou mobilier) sur les lacs savoyards, selon le phasage chronologique déduit de l'analyse du mobilier (en bleu clair occupations documentées par une datation C14 unique sans lien avec du mobilier) ; *d* : nombre total de palafittes par année calendaire en Suisse, en Allemagne du sud et dans le Jura (d'après Wolf et Hurni 2002, fig. 2) ; *e* : variation du ^{14}C résiduel atmosphérique qui constitue un marqueur indirect de l'activité solaire (Stuiver et al., 1998).

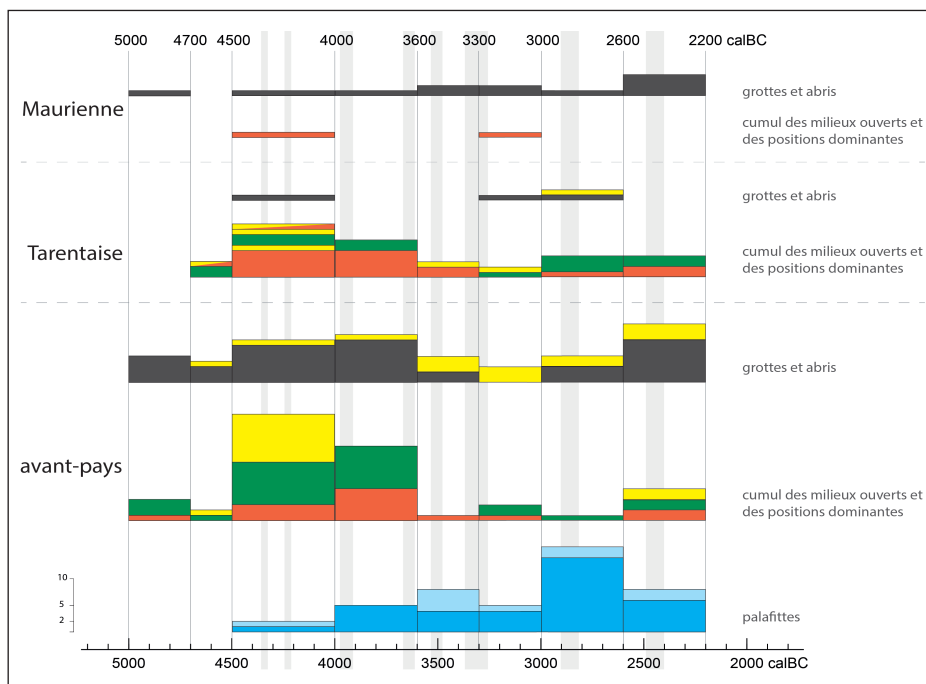


Fig. 14 - Décompte des différents types de sites selon le phasage chronologique déduit de l'analyse du mobilier. Le code couleur est identique à celui employé pour la figure 10. Les barres verticales grises rappellent les principales périodes de dégradations climatiques.

3.2. Évolutions chronologiques

Au cas par cas, l'approche de la chronologie des occupations repose à la fois sur les résultats des datations et sur l'analyse des mobiliers qui donnent des indications dont la précision est très inégale.

La prise en compte de la manière la plus efficace de ces informations nous conduit à adopter un découpage en huit phases successives dont les césures (4700 / 4500 / 4000 / 3600 / 3300 / 3000 / 2600 / 2200 av. n. è.) sont principalement basées sur les évolutions des styles céramiques et de la morphologie des armatures de flèche.

Entre 5000 et 4700 av. n. è. (fig. 15-a), la fin du Néolithique ancien n'est documentée que dans l'avant-pays ; les grottes et abris constituent la moitié des sites connus.

Entre 4700 et 4500 (fig. 15-b), les grottes représentent une très forte proportion des sites dans l'avant-pays mais des traces de peuplement en milieux ouverts apparaissent en Haute Tarentaise, associées à des inhumations sur un site en position dominante au Chatelard de Bourg-Saint-Maurice, Mollaret des Granges.

Entre 4500 et 4000 (fig. 15-c) intervient un développement général des occupations, particulièrement perceptible autour des lacs (mais sans palafitte à l'exception possible de Chens-sur-Léman, Tougues et de Sevrier, Les Charretières) et en Tarentaise, où apparaît un semis régulier de sites. Cette période est également caractérisée par un essor de l'occupation des sites de hauteur dans l'avant-pays et en Tarentaise, mais toujours à l'écart des lacs. Les grottes et abris ne représentent plus qu'un tiers des sites terrestres dans l'avant pays et leur proportion est encore moindre en Tarentaise.

Entre 4000 et 3600 (fig. 15-d), les palafittes se développent sur les lacs sans polariser l'occupation de manière évidente. Sur la façade lémanique, on observe même une raréfaction des sites terrestres dans le territoire voisin. De manière générale les sites en positions dominantes de la phase précédente restent occupés. Les grottes et abris constituent les deux tiers des sites terrestres de l'avant-pays. Ils sont absents en Tarentaise.

Entre 3600 et 3300 (fig. 16-a), on observe une raréfaction générale des occupations, excepté sur les rivages des lacs du Bourget et d'Annecy. En contexte terrestre, les implantations en milieux ouverts disparaissent totalement. Les grottes et abris représentent la majorité des sites non palafittiques dans l'avant-pays mais sont toujours absents en Tarentaise.

Entre 3300 et 3000 (fig. 16-b), les palafittes restent bien documentés avec 6 stations. Les sites perchés sont presque tous abandonnés. Dans l'avant-pays, comme dans les grandes vallées, les grottes et abris forment au moins la moitié des sites terrestres connus. On observe un timide réinvestissement des milieux ouverts en Tarentaise et dans l'avant-pays.

De 3000 à 2600 (fig. 16-c), intervient le maximum de l'occupation des rives des lacs avec 16 épisodes recensés. Les grottes et abris représentent plus des trois quarts des sites terrestres dans l'avant-pays mais moins de la moitié en Tarentaise où se développent à nouveau des occupations en milieux ouverts.

Enfin, entre 2600 et 2200 (fig. 16-d), l'occupation des rivages lacustres diminue sauf sur le Bourget, alors que le nombre total de sites terrestres augmente globalement dans l'avant-pays et en Maurienne. Un réinvestissement limité des sites en positions dominantes s'observe en parallèle dans l'avant-pays et en Tarentaise. Les grottes et abris comptent pour plus de la moitié des sites de l'avant-pays et constituent les seuls gisements connus en Maurienne, alors qu'ils sont complètement absents en Tarentaise.

Si l'on considère les grandes tendances (fig. 14), la fréquence des sites non funéraires s'accroît nettement entre 4500 et 4000, et atteint un maximum entre 4000 et 3600 au moment où les palafittes semblent se multiplier. Le nombre de sites s'effondre ensuite de manière générale après 3600 et reste bas dans l'avant-pays jusqu'en 2600, excepté sur les rivages lacustres qui demeurent fortement, voire très fortement, occupés durant toute cette période. En Tarentaise, le nombre de site augmente à nouveau dès 3000, alors que dans l'avant pays et la Maurienne, l'accroissement intervient plutôt après 2600, cette fois principalement dans les grottes et les abris.

L'avant-pays et la Tarentaise présentent une dynamique des implantations non funéraires relativement comparable, à l'exception notable des cavités (fig. 14) quasi absentes en Tarentaise. La Maurienne se singularise par des occupations préférentiellement en grottes et abris et sur quelques sites de hauteur. Dans cette vallée, la dynamique de l'occupation des cavités reste compatible avec les évolutions observées dans l'avant-pays.

Comme dans le Jura ou sur le Plateau suisse (Pétrequin *et al.* 2004 ; Mauvilly 2012), l'occupation des palafittes savoyards se développerait parallèlement à l'essor des sites en positions dominantes, dans une période de maximum démographique. Elle semble ensuite se maintenir, voire croître, dans des phases de recul général des occupations terrestres, ce qui pourrait suggérer que ce type d'habitat s'est révélé plus résilient que les sites terrestres pour affronter les évolutions sociales et la crise climatique qui marquent le milieu du Néolithique. Toutefois, la portée de cette observation reste limitée car les occupations palafittiques savoyardes ont été davantage datées et leur chronologie est plus systématiquement établie que pour les occupations terrestres. Par ailleurs, le suivi attentif

des travaux autoroutiers dans le canton de Fribourg a montré qu'à partir de l'installation des premiers palafittes, l'occupation des rives et de leur arrière-pays semblent évoluer de manière parallèle (Boisaubert et Mauvilly 2008), ce qui souligne donc surtout les lacunes des connaissances au-delà des rivages des lacs savoyards.

L'essor des sites perchés dans la seconde moitié du Ve millénaire et dans la première moitié du IVe correspond à une tendance générale bien documentée, par exemple en Franche-Comté (Pétrequin *et al.* 2004) ou dans le canton de Fribourg (Mauvilly 2012). Dans cette région et jusque dans la Trouée de Belfort, les enceintes se concentrent à proximité des sources salées et au débouché des vallées menant aux carrières de lames de hache en métapélite et en schiste noduleux (Pétrequin et Jeunesse 1995).

Dans l'avant-pays savoyard, les sites perchés semblent jouer un rôle dans la production des lames polies en roches vertes alpines, mais on se trouve cependant trop loin des carrières pour que des effets soient perceptibles dans leur répartition. L'exploitation des silex des Bauges n'est pas bien documentée pour l'instant. Le lien des occupations de l'extrémité sud du Vuache avec les ressources en silex de la zone de Bellegarde-Seysssel est par contre géographiquement envisageable mais reste à démontrer de manière concrète. Dans l'état actuel de la documentation, les sites perchés de la cluse de Chambéry et du Salève semblent plutôt en lien avec le contrôle des circulations et peut-être avec leur position à l'interface entre des aires culturelles distinctes (Rey 2016b).

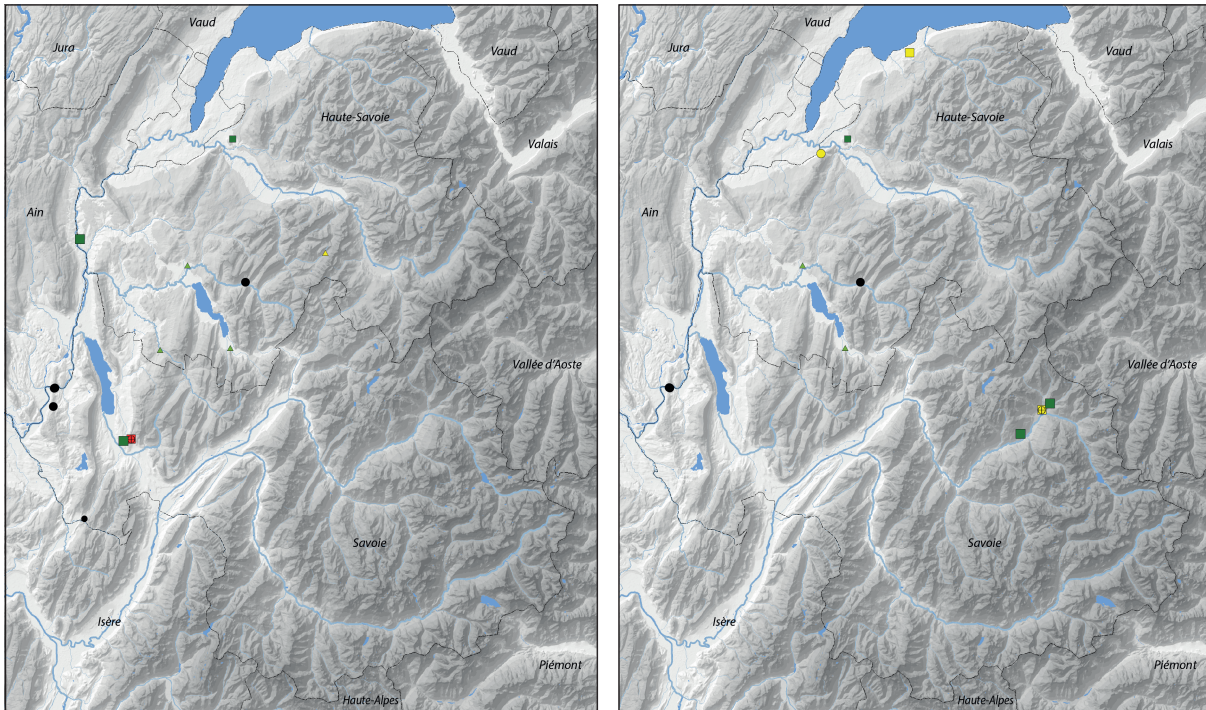
Dans les vallées alpines, les dispersions assez régulières des sites en positions dominantes le long des axes principaux suggèrent à nouveau une relation avec les circulations. Les échanges pourraient d'ailleurs être davantage nord-sud (entre vallées montagnardes) que est-ouest (transalpins). La position des deux plus gros sites producteurs de lames de hache (Thirault 2004 : la grotte des Balmes à Sollières-Sardières et le Chenet des Pierres à Bozel) souligne cette orientation plutôt nord-sud, tout comme l'occupation moins dense des sites les plus proches du pied du col du Petit-Saint-Bernard. Mais leurs liens avec l'exploitation de certaines ressources minérales locales semblent également assez clairs. Plusieurs sites en positions dominantes prennent place dans la double proximité de sources salées (l'Échaillon en Maurienne et surtout Salins-les-Thermes en Tarentaise) et de massifs riches en quartz hyalin (Grandes Rousses, Grand Châtelard, Lauzière et Beaufortain) dont le débitage en abondance est attesté sur certains sites de Tarentaise. Par ailleurs, la plupart des sites perchés des grandes vallées alpines livrent des éclats et des pièces techniques en roche verte qui montrent leur relation avec la circulation des lames et des ébauches. Mais on ne remarque aucun effet de concentration en Maurienne, malgré une plus grande proximité avec les carrières de la région du Viso.

Entre 4500 et 4000, en Tarentaise (fig. 15-c), les sites en positions dominantes sont espacés régulièrement d'environ une dizaine de kilomètres ce qui correspond à deux heures de marche en terrain plat, soit deux fois le rayon du territoire agricole dans les sociétés traditionnelles (Gallay 2011). Le regroupement alentour d'installations en milieux ouverts, à vocation funéraire ou non, pose la question de l'existence de noyaux de peuplement individualisés, constituant une série de micro-aires contiguës. Une organisation de ce type a déjà été observée dans le Néolithique moyen de la Drôme (Beeching 1989). Le manque de datations sur les implantations terrestres ne permet guère d'aller plus loin mais on relèvera que des groupements semblent également perceptibles (fig. 7) autour des sites perchés de l'avant-pays, voire même de Maurienne. Dans ce cas, le phénomène ne concernerait alors que des cavités et abris, excepté aux environs de Saint-Jean-de-Maurienne.

Enfin, si la réoccupation des sites perchés dans la phase finale du Néolithique se retrouve en Franche-Comté, l'occupation des grottes et abris ainsi que des milieux ouverts de l'avant-pays savoyard semble évoluer à l'inverse de la région franc-comtoise. Les grottes y sont en effet nettement mieux représentées au Néolithique moyen alors que les habitats ouverts y redeviennent fréquents à la fin du IIIe millénaire (Pétrequin *et al.* 2004). Les évolutions de l'avant-pays savoyard ne répondent donc pas systématiquement à des tendances générales.

4. DES MODÈLES DIFFÉRENTS D'OCCUPATION DU TERRITOIRE ?

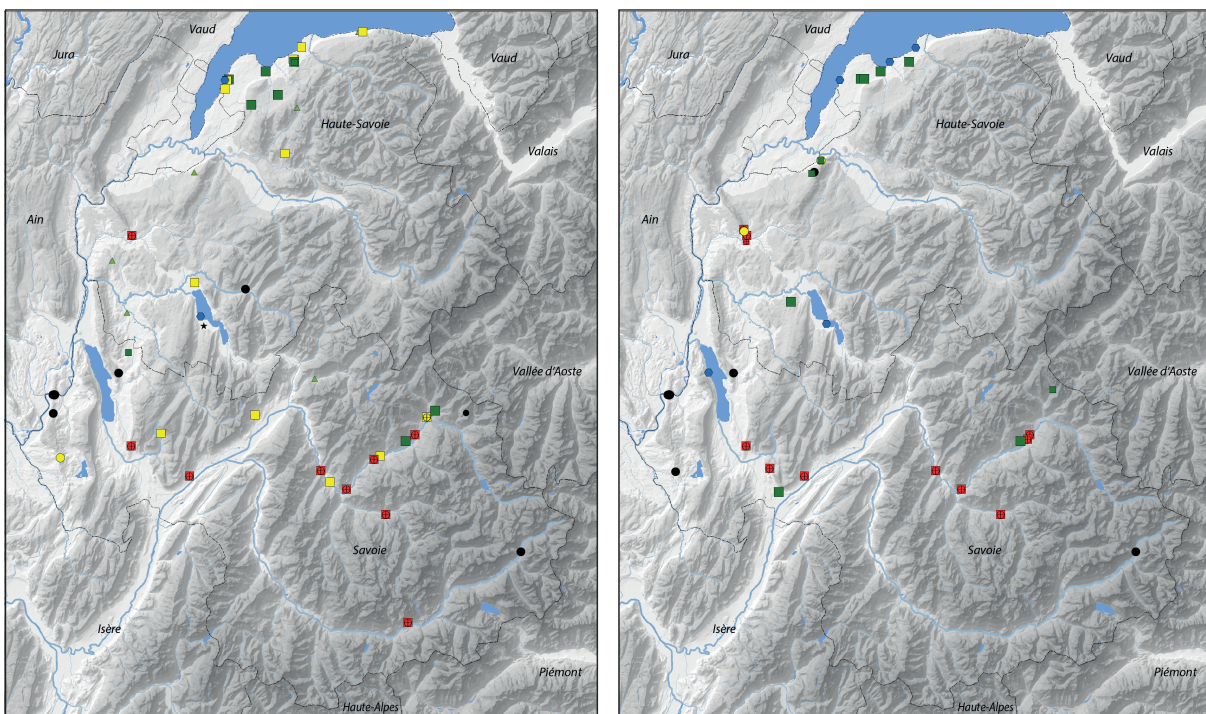
Dans l'avant-pays, le déplacement régulier des habitats n'est vraisemblablement pas limité aux bords des lacs (selon le modèle jurassien de Pétrequin *et al.* 2015) et il faut sans doute envisager une instabilité assez large des lieux de vie. Au Néolithique moyen comme au Néolithique final, les grottes et abris connus au-dessus de 1000 m sont très souvent difficiles d'accès et dédiés plutôt à des fonctions de refuge, de bivouac de chasse, de lieu rituel (l'abri peint du Trou de la Féclaz à Saint-Jean-d'Arvey constitue un bon exemple mais on peut également citer plusieurs cavités difficiles d'accès du Salève). Les grottes-bergeries potentielles se trouveraient donc avant tout aux mêmes altitudes que les habitats et impliqueraient des déplacements plutôt horizontaux. La seule identifiée pour l'instant est l'abri de la Vieille Eglise à La Balme de Thuy (Ginestet *et al.* 1984) à 670 m d'altitude, surtout utilisée en bergerie au Néolithique moyen, sans que l'on sache si les parcours se cantonnent au fond de vallée (plus large en amont vers Thônes) ou s'ils rejoignent déjà les alpages des Glières. De manière générale, la fréquence nettement plus élevée des cavités occupées dans le dernier tiers du Néolithique final suggère un peuplement plus mobile et potentiellement un essor du pastoralisme que l'on commence à détecter dans les alpages des massifs subalpins,



a : Néolithique ancien,
de 5000 à 4700 av. n.è

b : Néolithique moyen,
de 4700 à 4500 av. n.è

- Sites et indices de sites non funéraires
- ★ Menhirs
- Dolmens
- Autres sites funéraires
- Sites et indices de sites palafittiques
- Sites non funéraires en position dominante
- Sites funéraires en position dominante



c : Néolithique moyen,
de 4500 à 4000 av. n.è

d : Néolithique moyen,
de 4000 à 3600 av. n.è

- Grottes et abris
 - Grottes et abris (indices)
 - Grottes sépulcrales
- Découvertes isolées
- ▲ Lames de hache polie
 - ▲ Lames de hache en cuivre
 - ▲ Objets en silex taillé

0 4 8 16 km

Fig. 15 - État des connaissances selon le phasage chronologique déduit de l'analyse du mobilier. De 5000 à 3600 avant n. è.

comme autour du lac de La Thuile par exemple (Walsh et Giguet-Covex soumis). Certaines cavités assez vastes occupées à cette époque ont pu servir de bergerie (grotte de Banges à Allèves, grotte à Carret à Saint-Jean-d'Arvey par exemple) mais la démonstration de cette hypothèse reste à faire. Datée de la même période assez tardive, une série d'armatures de flèche isolées suggèrent également une hausse de la fréquentation de ces alpages pour des activités cynégétiques (fig. 16-d).

En Tarentaise, bien que les sites perchés soient plus nombreux, les fluctuations chronologiques de la fréquence des sites terrestres non funéraires suivent globalement une tendance comparable à celle de l'avant-pays (fig. 14). On ne connaît aucune grotte-bergerie dans cette vallée et les rares cavités occupées sont de très petits abris plutôt adaptés au bivouac d'un nombre restreint de personnes. Au début du Néolithique moyen, le rôle des plantes cultivées pourrait être relativement important, suivant un modèle importé de la plaine par les premiers habitants, au cours du second tiers du Ve millénaire. Si rien n'est établi avec certitude pour l'instant, on se rappellera que des traces précoces de céréales ont été mises en évidence récemment à Sééz, Pré de Gal 4 à 1540 m d'altitude (Rey et Moulin 2019) et que la culture locale des céréales, sans être démontrée aujourd'hui, est cependant tout à fait envisageable, les variétés rencontrées sur les sites archéologiques étant rustiques et bien adaptées aux conditions montagnardes (Martin 2014). La pratique de l'élevage pourrait gagner en importance un peu plus tard, mais sans le support des grottes-bergeries. Les stratigraphies du Chenet des Pierres et du Dos de Borgaz, deux sites en positions dominantes, montrent une évolution comparable marquée par un changement majeur autour de 4000 av. n. è. qui se traduit par des structures plus légères associées à une multiplication probable des fréquentations de courte durée (Rey 2007). Un site de plein air récemment découvert à Sééz, La Commune 12 (1890 m), qui témoigne de fréquentations récurrentes à partir du début du IIIe millénaire et durant tout le Néolithique final, pourrait constituer un bon exemple des premiers sites pastoraux d'altitude dans un territoire dépourvu de cavités (Rey et Moulin 2019). On relèvera enfin que les installations en milieux ouverts découverts récemment dans la région de Bourg-Saint-Maurice livrent des niveaux épais et riches en charbons de bois mais très pauvres en mobilier qui suggèrent que l'ancrage au sol demeure assez faible quelle que soit la période considérée (ibid.).

Si l'on considère la répartition des occupations funéraires et non funéraires de basse altitude, c'est l'avant-pays et non la Tarentaise qui correspond le mieux à la situation valaisanne (Curdy 2015). Par contre la fréquentation temporaire de sites de haute altitude n'est pas connue dans l'avant-pays alors qu'elle se rencontre dans les vallées alpines françaises ou suisses. Enfin, les données de Tarentaise paraissent se singulariser par un investissement précoce et relativement fort des altitudes moyennes. Ces observations semblent cohérentes avec le modèle ethno-historique de Olivier May (May 1985) qui postule, dès le Néolithique moyen, une forme de contrôle vertical des différents étages de production reposant sur un habitat permanent en moyenne altitude et des sites complémentaires étagés dans le versant. Ce modèle qui implique une forme précoce de remuage semble particulièrement efficace pour rendre compte des particularités de l'occupation du Néolithique moyen en Tarentaise (certains sites mal exposés impliquent à minima un changement saisonnier de versant, présence d'occupations et de céréales assez haut dans les versants, dispersion très régulière de noyaux de peuplement sub-contemporains qui ne laisse que des possibilités d'extension verticales).

En Maurienne, la fréquence quasi exclusive des grottes et abris ainsi que les résultats de la fouille de la grotte des Balmes à Sollières-Sardières montrent le développement des pratiques pastorales potentiellement dès le Néolithique moyen et de manière claire au Néolithique final. Les résultats obtenus dans le lac de Savine semblent indiquer la présence de bovins au-dessus de 2443 m d'altitude, vers 3300 av. n. è. (Sabatier *et al.* 2017). Quelques sites en positions dominantes complètent ce tableau qui suggère un peuplement très mobile à vocation pastorale, et dont le caractère permanent n'est pas établi.

Deux interprétations sont envisageables pour expliquer ces différences :

1. L'évolution de la Maurienne différencierait radicalement de celle de la Tarentaise. L'essor précoce du pastoralisme serait soit une conséquence des contraintes du milieu dans cette zone particulièrement sèche en été, soit le résultat d'une ouverture supérieure à des influences culturelles venant du sud des Alpes. Cette situation rappelle le modèle de la moyenne vallée du Rhône qui postule des populations en mouvement permanent au sein d'un territoire et pratiquant davantage le pastoralisme que l'agriculture (Beeching *et al.* 2000). On ne retrouve cependant pas en Maurienne l'organisation centrée sur de grands sites de plaine observée dans la Drôme, ce qui pourrait suggérer soit une organisation différente du peuplement local, soit des mouvements saisonniers de populations extérieures à la vallée (Vital et Benamour 2012). Notons enfin que dans un contexte marqué par le pastoralisme, il est possible que la hache de pierre soit davantage perçue comme un symbole que comme un outil, ce qui offrirait une explication à la surreprésentation des lames polies dans les découvertes isolées que l'on propose de considérer en partie comme des dépôts. Même si la carte ne distingue pas les découvertes isolées des sites, on notera que les lames de haches sont particulièrement fréquentes en moyenne vallée du Rhône (Thirault 2004), dans des territoires très marqués par l'économie pastorale.

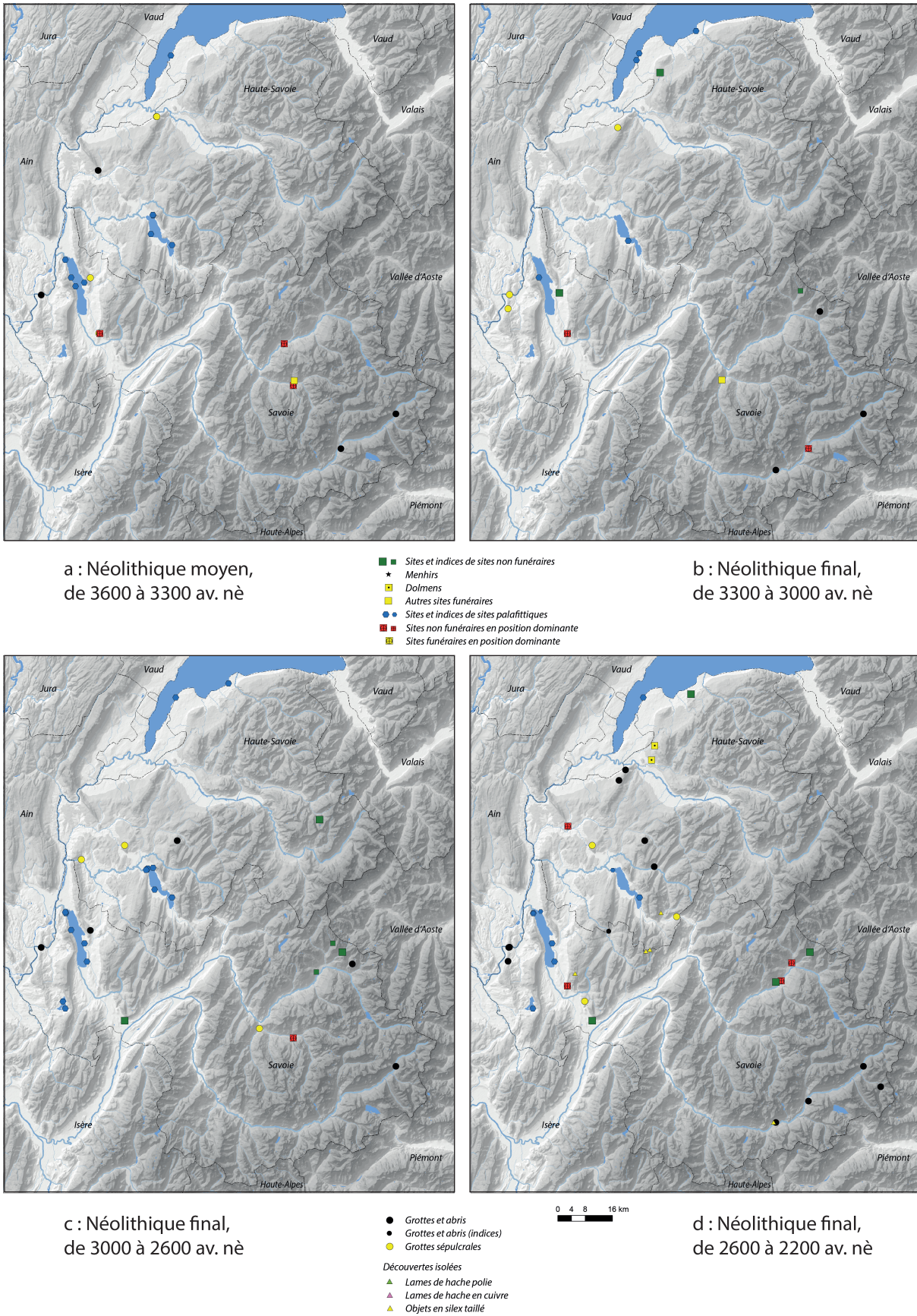


Fig. 16 - État des connaissances pour chacune des 8 phases chronologiques déduites de l'analyse du mobilier. De 3600 à 2200 avant n. è.

2. Maurienne et Tarentaise offriraient deux aperçus complémentaires d'un même mode d'occupation de la montagne. Cette hypothèse alternative s'appuie sur le fait qu'en haute Maurienne où se concentre la majorité des sites en grottes et abris, le fond de vallée se relève au-dessus de l'altitude maximale des sites funéraires de Tarentaise. Davantage connu de par sa proximité avec les agglomérations actuelles, ce secteur haut mauriennais pourrait être représentatif de l'évolution de toutes les vallées latérales de Maurienne comme de Tarentaise. Dans ce cas, les noyaux de peuplement plus pérennes, encore très mal connus, seraient à rechercher plus bas, du côté de Saint-Jean-de-Maurienne et de Saint-Michel-de-Maurienne, et de nombreux sites pastoraux resteraient à découvrir en altitude et dans les vallées latérales.

Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de trancher entre ces deux propositions, d'autant que les aspects culturels qui pourraient contribuer au débat, ne sont pas documentés de manière synchrone dans les deux vallées et que l'on manque par ailleurs cruellement d'études d'assemblages fauniques.

De manière plus large, si une tendance à l'accroissement des pratiques pastorales semble perceptible dans toutes les zones considérées, la connaissance de l'économie néolithique demeure très largement méconnue et il s'avère délicat d'apprécier si les fluctuations des choix d'implantations résultent d'adaptation locales d'un modèle commun ou d'évolutions clairement divergentes. Espérons que le développement indispensable de l'archéologie préventive et la poursuite des recherches dans les lacs et les zones de montagne, appuyés par la datation plus systématique des structures et des couches archéologiques permettront prochainement d'avancer sur ces questions passionnantes.

REMERCIEMENTS

Il est impossible de lister ici l'ensemble des nombreuses personnes et institutions qui ont contribué à l'inventaire. Que tous soient assurés de notre gratitude. Une partie des datations radiocarbones et certains déplacements ont été financés par les conseils départementaux de Haute-Savoie et de Savoie. Alain Brisson et Annick Auffray (Météo France) ont répondu à nos sollicitations avec efficacité et rapidité.

BIBLIOGRAPHIE

- BAUDAIS D., avec coll. GATTO E., GISCLON J.-L., SAINTOT S. (2007). Coffres en pierre, coffres en bois : la nécropole néolithique moyen de Genevray (Thonon-les-Bains, Haute-Savoie, France). In Moinat P. et Chambon P. (ed.), *Les cistes de Chamblandes et la place des coffres dans les pratiques funéraires du Néolithique moyen occidental. Actes du colloque de Lausanne, 12 et 13 mai 2006*. Cahiers d'archéologie romande 110 / Société préhistorique française, Mémoire XLIII. p. 155-176.
- BOISAUBERT J.-L., MAUVILLY M. (2008). Le Néolithique. In Boisaubert J.-L., Bugnon D., Mauvilly M. (ed.) *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)*. (Archéologie fribourgeoise, 22), p. 332-345.
- BEECHING A. (1989). Un essai d'archéologie spatiale : les sites néolithiques à limitations naturelles ou aménagées dans le bassin du Rhône moyen. In D'Anna A., Guthertz X. (dir.), *Enceintes, habitats ceinturés, sites perchés du néolithique au bronze ancien. Actes de la table ronde de Lattes et Aix-en-Provence 15-18 avril 1987*. Mémoire de la Société Languedocienne de Préhistoire n° 2. Montpellier. p. 143-163.
- BEECHING A., BERGER J.-F., BROCHIER J.-L., FERBER F., HELMER D., SIDI MAMAAR H. (2000). Chasseurs : agriculteurs ou éleveurs, sédentaires ou nomades ? Quels type de milieu, d'économies et de sociétés ? In Leduc M., Valdeyron N., Vaquer J. (ed.), *Sociétés et espaces. Actes des 3^e Rencontres méridionales de Préhistoire récente*. Toulouse, 6-7 novembre 1998. Archives d'Écologie Préhistorique. p. 59-79.
- BILLAMBOZ (2014). Taillis de chêne et vols de hannetons au temps des palafittes néolithiques. Dendroarchéologie dans l'optique écologique des sciences forestières. In Arbogast R.-M. et Greffier-Richard A. (dir.), *Entre archéologie et écologie, une Préhistoire de tous les milieux. Mélanges offerts à Pierre Pétrequin*. Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2014, p. 481-491.
- CROTTI P., KAENEL G. (2004). Parures, menhirs, tombes ... In Kaenel G. et Crotti P. (ed.) *Les lacustres. 150 ans d'archéologie entre Vaud et Fribourg*. Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne. p. 93-96.
- CURDY P. (2015). Prehistoric settlement evolution in the Upper Rhone Valley (Western Swiss Alps) : an upgraded vision. *Millenni. Studi di archeologia preistorica, predicting Prehistory*, 11, p. 85-96.
- GALLAY A. (2011). *Autour du Petit-Chasseur, l'archéologie aux sources du Rhône, 1941-2011*. Errance et Musée d'Histoire du Valais. 200 p.

- GIDON M. (1977). *Carte géologique simplifiée des Alpes occidentales, du Léman à Digne, au 1/250.000^e*. Éditions Didier Richard et BRGM., carte, notice de 18 p. et 2 pl.
- MARGUET A., REY P.-J. (2007). Le Néolithique dans les lacs alpins français : un catalogue réactualisé. In Besse M. (ed.), *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27^e colloque Internéo, Neuchâtel 1-2 octobre 2005*. Cahier d'Archéologie Romande, 108, p. 379-406.
- MARTIN L. (2014). Premiers paysans des Alpes. Alimentation végétale et agriculture au Néolithique. Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires François Rabelais de Tours. 223 p.
- MAUVILLY M. (2012). Entre lacs et montagnes : l'occupation du plateau suisse du Mésolithique à l'Âge du Bronze en regard des établissements littoraux, l'exemple du canton de Fribourg (Suisse). In Honegger M., Mordant C. (ed.), *L'homme au bord de l'eau. Archéologie des zones littorales du Néolithique à la Protohistoire (actes du 135^e Congrès national des sociétés historique et scientifiques «Paysages», Neuchâtel, 6-11 avril 2010*. (Cahiers d'archéologie romande, 132 ; Documents préhistoriques, 30). Lausanne et Paris, CAR et CTHS ed., p. 261-283.
- MAY O. (1985). Économie et milieu montagnard dans le Valais néolithique. Essai de méthode comparative ethnoarchéologique et historique. Université de Genève.
- PÉTREQUIN P. (1984). *Gens de l'eau, gens de la terre. Ethno-archéologie des communautés lacustres*. Paris, Hachette (Collection « La mémoire du temps »), 345 p.
- PÉTREQUIN P., JEUNESSE C. (dir.) (1995). *La hache de pierre : carrières vosgiennes et échanges de lames polies pendant le Néolithique (5400-2100 av JC)*. Paris : Errance. 131 p.
- PÉTREQUIN P., MAGNY M., BAILLY M. (2004). Habitat lacustre, densité de population et climat. L'exemple du Jura français. In Della Casa P., Trachsel M. (ed.), *WES'04 – Wetland Economies and Societies. Proceedings of the International Conference, Zurich, 10-13 March 2004*. Zurich : Musée suisse, Chronos Verlag (Collectio Archaeologica 3), p. 143-168.
- PÉTREQUIN P., PÉTREQUIN A.-M., SCHAAL C. (2015). Introduction : rythmes d'occupation des villages et agriculture céréalière. In Pétrequin P. et Pétrequin A.-M. (dir.), *Clairvaux et le «Néolithique Moyen Bourguignon»*. Presses universitaires de Franche-Comté, Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Ain, t. 2, p. 1129-1149.
- REY P.-J. (2007). Le site Néolithique moyen du Dos de Borgaz (Aime) et la dynamique de l'occupation humaine en Tarentaise. In Besse M. dir, *Sociétés néolithiques ; des faits archéologiques aux fonctionnements socio-économiques. Actes du 27^e colloque Internéo, Neuchâtel 1-2 octobre 2005*. Cahier d'Archéologie Romande, 108, p. 363-378.
- REY P.-J. (2015). Aperçu du Néolithique terrestre dans l'avant-pays savoyard et la cluse de Chambéry : Saint-Saturnin (Saint-Alban-Leyse), La Grande Gave (La Balme), Bellevue (Francin), La Grande Barne de Savigny (La Biolle), La Grotte à Mandrin (Vérel-de-Montbel), Les Sarradins (Traize). In Rey P.-J. et Dumont A. (ed.), *L'homme et son environnement : des lacs des montagnes et des rivières. Bulles d'archéologie offertes à André Marguet*. 40^e supplément de la Revue Archéologique de l'Est. p. 303-382.
- REY P.-J. (2016a). Archéologie du massif des Bauges, du Néolithique à l'âge du Bronze. *Revue numérique du Musée Savoisien*. n° 1, 102 p.
- REY P.-J. (2016b). Eléments pour une approche de l'évolution des styles céramiques entre l'axe Saône-Rhône et les Alpes, de 4500 à 3400 avant notre ère. In Perrin T., Chambon P., Gibaya J.-F., Goude G. (ed.), *«Le Chasséen, des Chasséens... Retour sur une culture nationale et ses parallèles : Sepulcros de fossa, Cortailod, Lagozza»*, Actes du Colloque international de Paris 18-20 novembre 2014. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, 556 p., 264 fig., 43 tabl. p. 497-535.
- REY P.-J., MARGUET A. (2016). Conjux 3, une série céramique du Néolithique final (Savoie, lac du Bourget) : caractérisation technique et culturelle. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 113, fasc. 1, p. 57-94.
- REY P.-J., MOULIN B. (2019). L'occupation des versants du col du Petit-Saint-Bernard au Néolithique : premier bilan des données acquises lors des campagnes de sondages du programme Alpis Graia. In Bintz P., Griggo C., Martin L., Picavet R. (dir) *L'homme dans les Alpes de la pierre au métal*. Collection Edytem, n° 20, p. 241-255.
- REY P.-J., THIRAULT E. (1999). Le peuplement des vallées alpines au Néolithique : les exemples de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie). In Beeching A. (ed.), *Circulations et Identités culturelles alpines à la fin de la Préhistoire. Matériaux pour une étude. Programme CIRCALP 1997-1998*. Travaux du Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence n° 2. p. 501-518.

- SABATIER P., WILHELM B., FICETOLA G.-F., MOIROUX F., POULENARD J., DEVELLE A.-L., BICHET A., CHEN W., PIGNOL C., REYSS J.-L., GIELLY L., BAJARD M., PERRETTE Y., MALET E., TABERLET P., ARNAUD F. (2017). 6-kyr record of flood frequency and intensity in the western Mediterranean Alps. Interplay of solar and temperature forcing. *Quaternary Science Reviews*, 170, p. 121-135.
- STUIVER M., REIMER P.J., BARD E., BECK J.W., BURR G.S., HUGHEN K.A., KROMER B., MAC CORMAC G., VAN DER PLICHT J., SPURK M., 1998. Intcal98 radiocarbon age calibration, 24000–0 cal BP. *Radiocarbon*, 40, p. 1041–1083.
- THIRAULT E. (2004). Échanges néolithiques : les haches alpines. Montagnac : Ed. Monique Mergoil (collection Préhistoires, 10). 468 p., 148 fig., 42 tabl., 50 pl.
- THIRAULT E. (2008). Bessans, Le Château (Savoie, France) ; un site néolithique avec peintures rupestres ; présentation préliminaire. *Atti del 2° Congresso internazionale «Ricerche paleontologiche nelle Alpi occidentali» e del 3° Incontro «Arte rupestre alpina»*. Publication numérique. 29 p.
- VITAL J., BENAMOUR P. (ed.) (2012). Économies, sociétés et espaces en Alpe : la grotte des Balmes de Sollières-Sardières (Savoie), du Néolithique moyen à l'âge du Fer. Lyon : ALPARA (DARA, 36), 387 p.
- WALSH K., GIGUET-COVEX C. (soumis). A history of human exploitation of alpine regions. *Earth Systems and Environmental Sciences*. 20 p.
- WOLF C., HURNI J.-P. (2002). L'environnement forestier au Néolithique final à travers l'étude dendrochronologique des sites littoraux du lac de Neuchâtel : 2700 av. J.-C. : point de rupture. In Richard H., Vignot A. (ed.), Équilibres et ruptures dans les écosystèmes depuis 20 000 ans en Europe de l'ouest : Actes du colloque international de Besançon, 18-22 septembre 2000. (Annales littéraires, 730, série «Environnement, sociétés et archéologie», 3) Besançon : PUFC. p. 387-402.